

RAPPORT DE PRESENTATION

DU

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

PLAN DE L'EXPOSE

A/ LE BUDGET PRINCIPAL

I/ LA PRESENTATION DES MASSES BUDGETAIRES

I.1. Présentation des résultats de la gestion 2022	p 12
I.2. Présentation des écarts entre prévisions et réalisations	p 14

II/ L'ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES BUDGETAIRES

II.1. Les dépenses d'équipement et leur financement	p 20
II.2. Les dépenses et recettes de fonctionnement	p 32
II.2.1. Les dépenses et recettes ventilées par fonction	p 34
II.2.2. Les dépenses et recettes non ventilées	p 50
II.3. Synthèse des comptes 2022 (hors mouvements d'ordre).....	p 61

III/ ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE SUR 5 ANS

III.1. Endettement et remboursement de la dette	p 70
III.2. L'évolution du budget de fonctionnement de 2018 à 2022	p 76
III.3. Autofinancement et éléments d'analyse	p 80

B/ LES BUDGETS ANNEXES

I/ La régie du Port	p 86
II/ La régie des Parcs de stationnement	p 88
III/ L'Etablissement Thermal	p 90
IV/ La réalisation et vente de Caveaux.....	p 90

C/ LA PRESENTATION CONSOLIDEE

p 94

Préambule méthodologique

Les produits de cessions : les cessions d'actifs sont constatées en fonctionnement mais sont, par le jeu des écritures d'ordre, basculées en investissement. Afin de permettre une meilleure lisibilité de l'épargne brute, les cessions pour les années 2018 à 2022 seront considérées dans le document comme des recettes d'investissement. Elles ne viendront donc plus abonder l'épargne brute. Elles ont représenté : 1,003 M€ en 2018, 1,367 M€ en 2019, 923 K€ en 2020, 668 K€ en 2021 et 5,985 M€ en 2022.

Le passage en Communauté d'Agglomération

Le passage en Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2017 a profondément modifié le périmètre des recettes et des dépenses communales.

En effet, l'Agglomération a récupéré des compétences antérieurement communales :

- les ordures ménagères (collecte et traitement),
- de larges secteurs de la « politique de la ville » au sens de la loi ; certaines compétences demeurent néanmoins dans le périmètre communal,
- le développement économique (création et entretien des zones d'activités), cotisation à la mission locale, la compétence commerce demeurant dans le périmètre communal,
- la compétence transport : la contribution au SIBAT, à la CGN, le funiculaire,
- l'assainissement et le SPANC,
- les contributions à l'ARC (Pôle Métropolitain), au SIAC et au SYMAGEV.

L'Agglomération est compétente depuis le 1^{er} janvier 2017 pour percevoir en lieu et place de la Commune les recettes suivantes :

- le produit des impositions économiques : la Cotisation Foncière des Entreprises, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée, la TASCOM, les IFER, les anciennes compensations fiscales,
- un taux de taxe d'habitation et de foncier bâti.

Tout cela conduit à une **Attribution de Compensation** fiscale initiale à reverser à la Ville de Thonon-les-Bains de **13 132 492 €**.

De cette Attribution de Compensation fiscale avaient été déduits les transferts nets de charges (recettes – dépenses). Les transferts de charges s'établissaient à – 1 688 200 € et ont concerné :

- la politique de la ville (recettes et dépenses),
- les dépenses de mobilité/transports : contributions au SIBAT, à la CGN, la subvention d'équilibre au budget du funiculaire,
- les contributions suivantes : SIAC, SYMAGEV, ARC (Pôle Métropolitain).

Pour mémoire, les compétences transférées assainissement, ordures ménagères et zones d'activités étaient quant à elles équilibrées en dépenses et recettes, étant des SPIC (services publics industriels et commerciaux) où le prix perçu sur les usagers équilibre totalement le service.

Les recettes et dépenses transférées sont contractées au sein d'un flux unique appelé Attribution de Compensation, perçu en recettes, qui s'est élevé à 11 444 292 € (soit 13 132 492 € de fiscalité diminué de - 1 688 200 € de charges nettes) en 2017, le montant de l'Attribution de Compensation étant demeuré inchangé en 2018.

Ce nouveau mécanisme propre aux intercommunalités perturbe donc en 2017 la lisibilité de l'évolution des seules dépenses ou seules recettes, seule la comparaison du solde des deux (épargne brute) demeurant pertinente.

En 2019, un transfert de charge complémentaire a été opéré avec le transfert à Thonon Agglomération de la gestion du Môle pour 128 K€. L'Attribution de Compensation est donc diminuée d'autant, pour s'établir à 11 316 292 €.

En 2020, un nouveau transfert de charges est opéré, il s'agit de la contribution au SDIS 74. Elle conduit à une diminution concomitante de l'Attribution de Compensation de 1 146 767 €.

En 2022, un nouveau transfert de charges est opéré concernant la compétence Défense incendie (DECI) et la Gestion des Eaux pluviales (GEPU) pour un montant de 196 075 €, portant l'Attribution de compensation à 9 973 450 € à compter de l'exercice 2022.

Au titre de ces deux compétences transférées est par ailleurs créée une Attribution de Compensation d'Investissement (ACI) de 287 336 € à verser annuellement par la Ville de Thonon-les-Bains à l'Agglomération.

La perception de la TEOM par la Commune et son reversement à Thonon Agglomération

Thonon Agglomération n'avait pas délibéré pour voter un taux de TEOM sur le territoire de Thonon-les-Bains, que ce soit en 2017, en 2018 ou encore en 2019. La Ville de Thonon-les-Bains a donc continué de percevoir le produit de cette taxe qu'elle a reversé intégralement à Thonon Agglomération.

Afin de permettre une meilleure lisibilité de la structure et de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement, ces sommes sont retirées des tableaux et graphiques du document. Pour information le produit de TEOM a représenté **3 824 302 €** en 2019, à taux inchangé. Pour 2020, Thonon Agglomération ayant institué un taux de TEOM, les dépenses et recettes disparaissent des comptes de la Commune.

Retraitement des comptes

Le transfert de la cotisation communale au SDIS 74 à Thonon Agglomération au 1^{er} janvier 2020 perturbe la lisibilité des évolutions entre 2019 et 2020. C'est pourquoi, afin de présenter les données les plus lisibles possibles, les dépenses et recettes de 2017 à 2019 sont corrigées de la manière suivante : réduction de la participation communale en dépense de « Participations intercommunales » et en recette diminution de l'Attribution de Compensation pour un montant équilibré de 1,147 M€. Ces retraitements sont sans impact sur les niveaux de l'épargne brute (solde de la section de fonctionnement).

Provisions

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité comptable, la collectivité a progressivement déployé des provisions pour les créances douteuses ainsi que pour le CET (Compte Epargne Temps). Cette démarche a été complétée en 2021 par la constitution d'une provision pour contentieux à hauteur de 300 K€ pour les travaux du Pôle de la Visitation :

Provisions	2018	2019	2020	2021	2022	Solde de chaque provision au 31/12/2022
Provision pour créances	45 317,86	-1 484,71	15 070,37	-8 571,48	17 224,06	67 556,10
Provision pour CET	34 365,00	9 930,00		45 870,00		90 165,00
Provision pour contentieux				300 000,00		300 000,00
Soit total des provisions	79 682,86	8 445,29	15 070,37	337 298,52	17 224,06	457 721,10

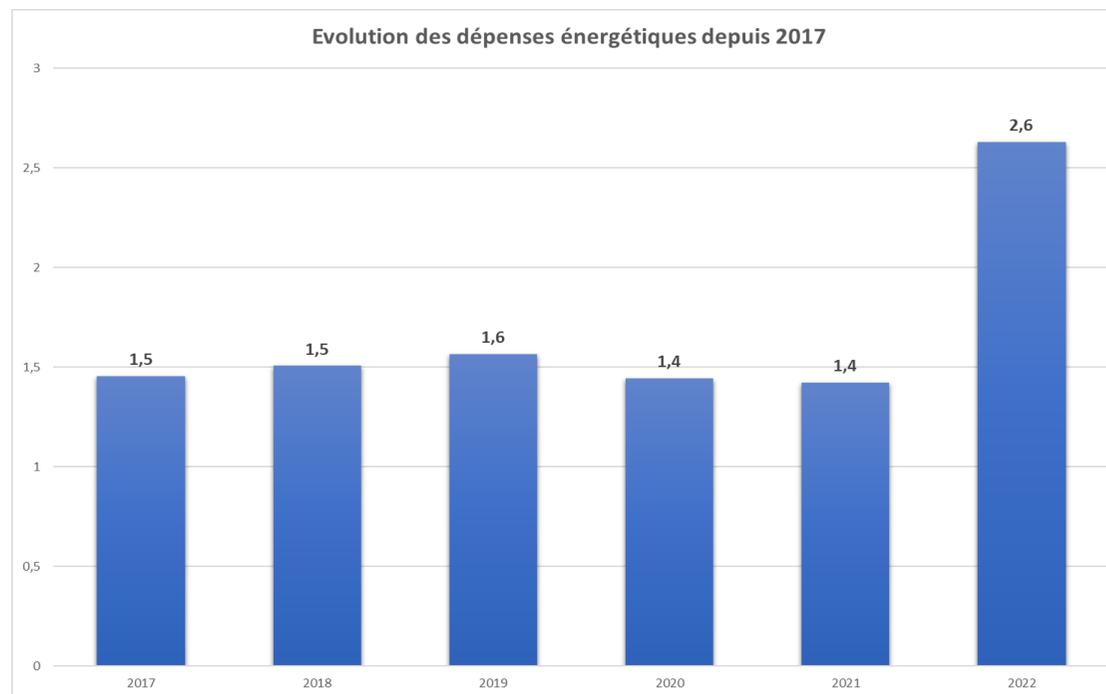
Le stock de provisions constituées atteint ainsi 457 721,10 € à la fin de l'année 2022.

L'année 2021 ayant fait l'objet d'une dotation particulièrement importante de 337 K€ sans lien avec l'exercice, cette somme est retraitée de l'épargne brute afin de ne pas perturber la lisibilité des soldes de fonctionnement.

Particularités de la gestion 2022

L'évolution des dépenses énergétiques

Depuis le début de l'année 2022 l'envolée des prix de l'énergie (gaz et électricité) a été spectaculaire :



Alors que la dépense pour les exercices 2020 et 2021 se situait à 1,4 M€, la Ville de Thonon-les-Bains a enregistré une réalisation de 2,6 M€ en 2022.

L'évolution du poste énergétique est ainsi de + 1,2 M€ (soit + 85 %). Exprimées en pourcentage des dépenses de fonctionnement 2021, les dépenses d'énergie **sont ainsi passées de 3,75 % en 2021 à 6,9 % en 2022.**

Cette évolution aura bien évidemment un impact direct sur l'épargne brute.

La municipalisation des accueils périscolaires, extrascolaires et du Centre social inter quartiers

Au 1^{er} janvier 2022 la Ville a décidé de municipaliser les accueils périscolaires, extrascolaires et le centre social inter quartiers.

L'objectif est ici de présenter un bilan financier synthétique de la municipalisation.

Sur le plan des dépenses la municipalisation a eu un effet neutre ou presque, les évolutions entre les chapitres charges de gestion courante et frais de personnel étant en revanche importantes :

		CA 2021	CA 2022	Delta
Charges à caractère général	Accueil de loisirs	133 579	114 309	
	Périscolaire	1 169 021		
	Maisons de quartier	745 738	62 203	
Total dépenses :		2 048 338	176 512	-1 871 826

		CA 2021	CA 2022	Delta
Frais de personnel	Personnel		1 367 819	
			617 778	
Total dépenses		0	1 985 597	1 985 597

Sur le plan des dépenses, la municipalisation des deux secteurs **a donc généré un surcoût de 114 K€.**

Du côté des recettes, les produits de l'accueil périscolaire et extrascolaire ne sont pas discriminants puisqu'en 2021 avec le marché public Léo Lagrange les recettes étaient déjà conservées par la collectivité.

La différence sur les recettes se fait donc sur la perception des recettes de la CAF en direct par la collectivité :

		CA 2021	CA 2022	
Recettes CAF	Léo		302 343	
	IFAC		70 900	
	Recettes CAF		373 243	373 243

Ainsi, la municipalisation génère **la perception en direct de 373 K€** de recettes en provenance de la CAF.

Avec des dépenses en augmentation de 114 K€ et des recettes de + 373 K€, **le bilan financier de la municipalisation entre les coûts 2021 et 2022 conduit à une diminution du coût net à charge de la Ville de – 259 K€.**

Limites de la comparaison financière :

- Les coûts des prestataires ne reflètent pas nécessairement le coût réel du service dans la mesure où dans leurs prix sont valorisés une marge commerciale et des frais de gestion (Rh, finances, siège, ...),
- L'évolution compare les coûts des années 2021 et 2022 alors qu'une augmentation très importante de la fréquentation a été observée au cours de l'année 2022 ainsi que le recrutement d'animateurs qui auront un impact en année pleine en 2023.

A/ LE BUDGET PRINCIPAL

I/ LA PRESENTATION DES MASSES BUDGETAIRES

TABLEAU SYNTHETIQUE DU CA 2022

DEPENSES		RECETTES		RESULTAT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Charges de gestion	40 841 856,19	Recettes de gestion	52 210 956,26	Rés. Courant	11 369 100,07
Charges financières	749 124,44	Produits financiers	510,00	Rés. Financier	- 748 614,44
Charges exceptionnelles	718 903,83	Produits exceptionnels et indemnités sinistres, cessions	16 141 646,14	Rés. Exceptionnel	15 422 742,31
Provisions semi-budgétaires	17 224,06				
TOTAL DEPENSES REELLES	42 327 108,52	RECETTES REELLES	68 353 112,40	Solde sur mvts réels	26 026 003,88
Opérations d'ordre	19 298 534,15	Opérations d'ordre	83 272,64	Solde sur mvts d'ordre	- 19 215 261,51
DEPENSES DE L' EXERCICE	61 625 642,67	RECETTES DE L' EXERCICE	68 436 385,04	Résultat de la section	6 810 742,37
Résultat n-1 reporté	-	Résultat n-1 reporté	964 058,61	Résultat n-1 reporté	964 058,61
Restes à réaliser dépenses		Restes à réaliser recettes		Résultat cumulé	7 774 800,98
				Solde sur restes à réal.	7 774 800,98
				Résultat global dispo.	7 774 800,98

SECTION D' INVESTISSEMENT					
Dépenses financières	15 963 728,99	Recettes financières	7 580 000,00		
		Dotations et autres ressources propres	2 691 627,80		
Dépenses d'équipement	21 077 637,46	Subventions	1 239 367,99		
Opérations pour compte de tiers	-	Opérations pour compte de tiers et autres			
TOTAL DEPENSES REELLES	37 041 366,45	TOTAL RECETTES REELLES	11 510 995,79	Solde sur mvts réels	- 25 530 370,66
Opérations d'ordre	597 335,21	Opérations d'ordre	19 812 596,72	Solde sur mvts d'ordre	19 215 261,51
DEPENSES DE L' EXERCICE	37 638 701,66	RECETTES DE L' EXERCICE	31 323 592,51	Résultat de la section	- 6 315 109,15
Résultat n-1 reporté	7 306 119,18	Affectation du résultat n-1	8 228 818,23	Solde n-1	922 699,05
DEPENSES CUMULEES	44 944 820,84	RECETTES CUMULEES	39 552 410,74	Résultat cumulé	- 5 392 410,10
Restes à réaliser dépenses	4 803 245,44	Restes à réaliser recettes	3 296 005,93	Solde sur restes à réal.	- 1 507 239,51
				Résultat global dispo.	- 6 899 649,61

RESULTAT CUMULE DES 2 SECTIONS						
	RESULTATS DE CLOTURE 2021	AFFECTATION RESULTAT 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022	RESTE A REALISER 2022	RESULTATS DISPONIBLES
FONCTIONNEMENT						
Excédent	9 192 876,84	964 058,61	6 810 742,37	7 774 800,98		7 774 800,98
Déficit					0,00	
INVESTISSEMENT						
Excédent		922 699,05				
Déficit	-7 306 119,18		-6 315 109,15	-5 392 410,10	-1 507 239,51	-6 899 649,61
ENSEMBLE						
Excédent	1 886 757,66	1 886 757,66	495 633,22	2 382 390,88		875 151,37
Déficit					-1 507 239,51	

I.1. Présentation du résultat de la gestion 2022

Le premier tableau présenté ci-contre donne successivement pour 2022 le résultat propre à l'exercice, le résultat de clôture avec reprise des résultats 2021 et enfin le résultat disponible après intégration des restes à réaliser.

χ **Le résultat propre à l'exercice 2022** est en augmentation par rapport à celui de l'exercice 2021 avec un solde global de l'exercice positif de **495 633,22 €**, après celui négatif de **- 1 430 819,89 €** en 2021.

χ **Le résultat brut de clôture 2022**, après affectation des résultats 2021, se situe en excédent de **2 382 390,88 €** (contre **1 886 757,66 €** en 2021).

χ **Enfin le résultat net disponible 2022** (soit le résultat brut corrigé des restes à réaliser) se situe à **875 151,37 €** en 2022 contre **964 058,61 €** en 2021, le solde des restes à réaliser 2022 est négatif de **- 1 507 239,51 €** (avec un report d'emprunt de 2 M€).

Dans le déroulement de l'exposé, il sera présenté le détail de chaque masse budgétaire en indiquant :

- ⇒ les évolutions constatées entre les niveaux de réalisation 2021 et 2022,
- ⇒ les particularités de la gestion 2022.

Une comparaison sommaire de ce tableau de synthèse avec celui de 2021 montre que :

- ⇒ **la section de fonctionnement dégage des marges de manœuvre significatives, avec un solde réel en 2022 de 10,091 M€ (hors recettes de cessions), il était de 11,416 M€ en 2021,**
- ⇒ **la section d'investissement enregistre un montant de dépenses d'équipement important de 21,078 M€,**
- ⇒ **la section d'investissement est financée avec un recours à l'emprunt de 7 M€. Dans le même temps la collectivité a remboursé 5,080 M€ de dette, soit un accroissement de l'endettement de 1,92 M€.**

Au niveau des grandes masses budgétaires, il est intéressant d'établir un comparatif entre les prévisions votées au cours de l'année et les réalisations constatées dans le cadre du compte administratif. C'est ce qui fait l'objet des tableaux suivants.

PREVISIONS / REALISATIONS 2022

Section de fonctionnement

DEPENSES	BP 2022	DECISIONS MODIFICATIVES	% MODIF. / BP	TOTAL CREDITS	REALISE 2022	TAUX DE REALISATION
Charges courantes	10 781 624	1 808 015	16,77%	12 589 639	11 866 575	94,26%
Frais de personnel	23 070 386		0,00%	23 070 386	22 181 070	96,15%
Dépenses de transfert	6 135 902	437 000	7,12%	6 572 902	6 341 142	96,47%
<i>Sous-total</i>	<i>39 987 912</i>	<i>2 245 015</i>	<i>5,61%</i>	<i>42 232 927</i>	<i>40 388 787</i>	<i>95,63%</i>
Frais financiers	793 514	-	0,00%	793 514	749 124	94,41%
Charges exceptionnelles	1 312 522	111 399	8,49%	1 423 921	1 171 973	82,31%
Dotations aux provisions	-	100 000	#DIV/0!	100 000	17 224	17,22%
TOTAL	42 093 948	2 456 414	5,84%	44 550 362	42 327 109	95,01%
RECETTES	BP 2022	DECISIONS MODIFICATIVES	% MODIF. / BP	TOTAL CREDITS	REALISE 2022	TAUX DE REALISATION
Pdts de services et gestion	5 395 589	420 000	7,78%	5 815 589	6 576 486	113,08%
Impôts et taxes	33 160 872	239 683	0,72%	33 400 555	35 104 072	105,10%
Dotations et participations	9 654 400	271 835	2,82%	9 926 235	10 044 934	101,20%
Atténuations de charges	248 241		0,00%	248 241	485 465	195,56%
<i>Sous-total</i>	<i>48 459 102</i>	<i>931 518</i>	<i>1,92%</i>	<i>49 390 620</i>	<i>52 210 956</i>	<i>105,71%</i>
Produits financiers	500	-	0,00%	500	510	102,00%
Produits exceptionnels	-		#DIV/0!	-	206 367	#DIV/0!
Dotations aux provisions	-	-	#DIV/0!	-	-	#DIV/0!
TOTAL	48 459 602	931 518	1,92%	49 391 120	52 417 833	106,13%

I.2. Présentation des écarts entre prévisions et réalisations

I.2.1. La section de fonctionnement

I.2.1.1. La gestion des crédits

On constate des compléments d'inscriptions + 1,92 % en recettes et de + 5,84 % en dépenses qui sont essentiellement expliqués par la revalorisation prévisionnelle des dépenses d'énergie en cours d'année.

Pour les dépenses, les révisions ont représenté pour les charges courantes + **1,808 M€** et ont concerné essentiellement les dépenses d'énergie (+ 1,277 M€) en lien avec la crise internationale ou encore l'entretien du réseau de voirie pour + 157 K€.

Les dépenses de transfert évoluent de + 7,12 % avec notamment la subvention à l'Office de Tourisme pour l'organisation des manifestations pour 330 K€ (prévue initialement en charges courantes) et l'inscription de 100 K€ de subventions exceptionnelles à la MAL (subvention et avance remboursable).

Les charges exceptionnelles ont été revues en cours d'année : réajustement des subventions d'équilibre des parcs de stationnement pour + 64 K€ (effet dépenses énergétiques et AMO nouvelle DSP) et du thermalisme (+ 37 K€ en raison de la reprise du déficit liée à la décision de réduire de moitié la redevance 2021 versée par le délégataire dans le contexte de la Covid 19), des crédits ont par ailleurs été prévus pour les provisions pour un montant de 100 K€.

Dans la rubrique des recettes, les produits des services et de gestion ont été réajustés en cours d'année avec un complément de crédits pour les FPS (+ 400 K€).

Les impôts et taxes ont été réajustés en cours d'année au vu des notifications reçues.

Les dotations et participations ont été modifiées à hauteur de + 272 K€ et concernent notamment la participation de l'ARS relative au fonctionnement du Centre de vaccination 2022 pour 23 K€ et le réajustement des participations CAF pour l'accueil périscolaire et le centre social (+ 169 K€) dans le cadre de la municipalisation de ces services.

I.2.1.2. La consommation des crédits

Les dépenses directes de fonctionnement évaluées pour 44 550 K€ ont été exécutées pour 42 327 K€, **soit un taux de réalisation de 95,01 %** (contre 91,61 % en 2021), tandis que les recettes encaissées s'élèvent à 52 418 K€ pour une prévision de 49 391 K€, ce qui représente **une réalisation de 106,13 %** (contre 103,28 % en 2021). En définitive, le résultat brut de la section de fonctionnement de **6 366 K€** au stade du budget primitif 2022 **se trouve porté à la clôture de l'exercice à 10 091 K€**.

L'écart entre les prévisions et réalisations est conforme au principe de « prudence budgétaire » qui veut que les dépenses soient comptabilisées au maximum et les recettes évaluées avec la plus grande précaution.

PREVISIONS / REALISATIONS 2022
Section d'Investissement

DEPENSES	BP 2022	RESTE A REALISER	DECISIONS MODIFICATIVES	% MODIF. / BP+REP	TOTAL CREDITS	REALISE 2022	TAUX DE REALISATION
Capital des emprunts	6 497 448	-	-	0,00%	6 497 448	5 079 612	78,18%
Autres dép. financières	32 200		1 058 781	3288,14%	1 090 981	934 117	85,62%
Reversement subventions		17 018		0,00%	17 018		0,00%
Frais d'études	607 900	144 145	- 32 300	-4,29%	719 745	400 575	55,66%
Subventions d'équipement	124 814	31 630	361 936	231,35%	518 380	419 331	80,89%
Acq. de terrains	2 265 000	713	340 000	15,01%	2 605 713	1 762 535	67,64%
Acq. de batiments	3 500 000	4 572	660 000	18,83%	4 164 572	4 407 642	105,84%
Acq. de mat.outil.mobilier	1 164 021	359 619	322 888	21,19%	1 846 528	1 229 091	66,56%
Travaux de batiments	4 632 125	560 109	- 1 143 883	-22,03%	4 048 351	2 384 239	58,89%
Travaux de voirie	5 967 000	540 623	268 000	4,12%	6 775 623	4 463 694	65,88%
Autres travaux	7 562 758	819 282	- 190 089	-2,27%	8 191 951	6 010 530	73,37%
					-		
TOTAL	32 353 266	2 477 712	1 645 334	4,72%	36 476 311	27 091 366	74,27%
RECETTES	BP 2022	RESTE A REALISER	DECISIONS MODIFICATIVES	% MODIF. / BP+REP	TOTAL CREDITS	REALISE 2022	TAUX DE REALISATION
Ressources propres	2 600 000	-	-	0,00%	2 600 000	2 624 748	100,95%
Subventions	800 000	1 532 914	205 515	8,81%	2 538 429	1 239 368	48,82%
Emprunt	21 355 412	-	1 000 657	4,69%	22 356 069	7 000 000	31,31%
Autres recettes (dont cessions)	32 200	22 098	1 000 000	1841,68%	1 054 298	6 632 159	629,06%
TOTAL	24 787 612	1 555 013	2 206 171	8,37%	28 548 796	17 496 275	61,29%

Pour la clarté de l'analyse, les données du tableau sont retraitées pour neutraliser : les écritures des crédits revolving, les dépenses et recettes équilibrées pour le Petit Montjoux et la cession Dessaix pour les exercices 2023 et 2024

I.2.2. La section d'investissement

Les modifications budgétaires représentent une augmentation de + 8,37 % dans le domaine des recettes, les modifications en dépenses se situant à + 4,72 %.

Au niveau des dépenses, les crédits inscrits en DM en dépenses d'équipement ont représenté une augmentation de + 2,07 % (soit + 587 K€) des dépenses. On note par ailleurs l'inscription en DM, en dépenses comme en recettes, d'une somme équilibrée de 1 M€ concernant les consignations en vue des acquisitions pour l'îlot Jules Mercier.

En raison du contexte énergétique exceptionnel, les ajouts de crédits en fonctionnement au cours de l'année 2022 ont eu pour effet de majorer *in fine* l'emprunt prévisionnel de + 1 M€.

Sur le plan de la consommation des crédits en dépenses, l'année 2022 présente un taux de réalisation de 74,27 % en incluant le remboursement de la dette (contre 67,12 % en 2021).

Si l'on fait abstraction du remboursement de la dette, les dépenses effectuées pour la réalisation des opérations s'élèvent à 21 077 637 € pour un montant total de crédits votés de 28 870 864 €, soit **un taux de consommation de 73,01 %**.

Pour mémoire, les taux de consommation précédents étaient de :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
67,50%	68,64%	72,58%	78,77%	80,73%	74,98%	71,28%	64,22%

Le montant des crédits de dépenses reportés sur l'exercice 2023 est de 4,803 M€ (contre 2,478 M€ en 2022). L'augmentation significative du montant des restes à réaliser malgré la mise en place des AP/CP au BP 2022 est la traduction de la nette accélération du déploiement des projets municipaux lors de l'exercice 2022.

Au niveau des recettes, le taux de réalisation des subventions encaissées se situe à 49 % des sommes inscrites (après un taux de 52 % en 2021). Les montants encaissés se situent à 1,24 M€, en diminution par rapport à ceux de 2021, avec 1,79 M€. Le poste subventions intégrant les amendes de police, les subventions « pures » ont représenté 925 K€.

Après avoir examiné ces premiers résultats d'ensemble du compte administratif, la partie suivante présente par grandes rubriques de recettes et de dépenses les différents postes budgétaires et un comparatif avec l'année 2021, ainsi que les explications utiles sur les évolutions constatées entre ces deux exercices.

II/ L'ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES BUDGETAIRES

AP/CP : Consommation des crédits de paiement 2022

	2022			2023	2024	2025	2026	TOTAL AP
	DOTATIONS BUDGETAIRES	MONTANT MANDATE	% MANDATE					
OPERATION AP/CP N°2022-01 : REAMENAGEMENT ILOT JULES MERCIER								
REAMENAGEMENT ILOT JULES MERCIER TERRAINS	300 000	0	0,00%	1 000 000	1 200 000	1 100 000		
REAMENAGEMT ILOT JULES MERCIER BATIMENTS	1 500 000	1 500 635	100,04%	3 900 000				
	1 800 000	1 500 635	83,37%	4 900 000	1 200 000	1 100 000		9 000 000
OPERATION AP/CP N°2022-02 : PISTES CYCLABLES ET MOBILITES DOUCES								
AMENAG. PISTE PIETON/CYCLABLE VOIE SNCF	70 000	61 296	87,57%					
PISTES CYCLABLES AXES NORD-SUD/EST-OUEST	330 000	218 233	66,13%	570 000	500 000	500 000	500 000	
	400 000	279 529	69,88%	570 000	500 000	500 000	500 000	2 470 000
OPERATION AP/CP N°2022-03 : AMENAGEMENT EXCELSIOR ET REQUALIFICATION DE LA PLACE HENRY BORDEAUX ET DE SES ABORDS								
AMENAGEMENT DE L'EXCELSIOR	310 000	296 553	95,66%	900 000				
REQUALIF. PLACE HENRY BORDEAUX ET ABORDS	190 000	128 722	67,75%	3 000 000				
	500 000	425 275	85,06%	3 900 000				4 400 000
OPERATION AP/CP N°2022-04 : REHABILITATION DE L'ANCIEN CASINO								
REHABILITATION DE L'ANCIEN CASINO	300 000	118 056	39,35%	2 200 000	3 200 000			
	300 000	118 056	39,35%	2 200 000	3 200 000			5 700 000
OPERATION AP/CP N°2022-05 : CREATION D'UN NOUVEAU STADE A VONGY								
CREATION D'UN STADE D'ATHLETISME VONGY	534 000	467 850	87,61%	2 600 000				
AMENAGEMENT PISTE D'ATHLETISME DE VONGY	2 916 000	2 915 919	100,00%	250 000				
	3 450 000	3 383 770	98,08%	2 850 000				6 300 000
OPERATION AP/CP N°2022-06 : CREATION DU PARC DE LOISIRS MULTIGENERATIONNEL DE LA GRANGETTE								
CREATION DU PARC DE LOISIRS MULTIGENERATIONNEL DE LA GRANGETTE	1 000 000	771 558	77,16%	800 000				
	1 000 000	771 558	77,16%	800 000				1 800 000
	7 450 000	6 478 822	86,96%	15 220 000	4 900 000	1 600 000	500 000	29 670 000

II.1. Les dépenses d'équipement et leur financement

II.1.1. La mise en œuvre des Autorisations de programme /Crédits de paiement (AP/CP)

En réponse aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport définitif du 24 juillet 2019, la Ville de Thonon-les-Bains a opté pour le déploiement des Autorisations de Programme et Crédits de paiement.

Ainsi, en décembre 2021, en complément de l'adoption d'un Règlement Budgétaire et Financier (RBF) détaillant les procédures financières de la Collectivité, la Ville a ainsi voté cinq AP/CP pour les projets suivants :

- Réaménagement de l'îlot Jules Mercier,
- Pistes cyclables et mobilités douces,
- Aménagement de l'Excelsior et requalification de la Place Henry Bordeaux et de ses abords,
- Réhabilitation de l'ancien Casino,
- Création d'un nouveau stade à Vongy.

En juin 2022, une nouvelle AP/CP a été créée :

- Création du Parc de loisirs multigénérationnel de la Grangette.

Outre ces six AP/CP mises en œuvre en 2022, deux AP/CP ont été créées au BP 2023 :

- Création d'un parc paysager Belvédère-Sonnaz
- Réaménagement des abords du Pôle Gare et Boulevard du Canal

II.1.2. La réalisation des Autorisations de programme /Crédits de paiement (AP/CP)

Sur un total de crédits de paiement prévu de 7,45 M€ en 2022, le montant réalisé sur les projets atteint 6,48 M€, **soit un taux de réalisation de 86,96 %**.

Ainsi, hormis pour le projet Réhabilitation de l'ancien Casino pour lequel la phase étude était encore en cours, l'ensemble des projets a donc démarré avec des niveaux de réalisations significatifs.

OPERATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION SUPERIEURES A 20 000€

LIBELLE DES OPERATIONS	TOTAL DOTATIONS BUDGETAIRES	MONTANT MANDATE	% MANDATE	RESTE ENGAGE	% ENGAGE	DISPONIBLE	% DISPO
ATTRIBUTION COMPENSATION INVESTISSEMENT	287 336,00	287 336,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
014 - Opérations non ventilées	287 336,00	287 336,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
REDEPLOIEMENT DES SERVICES TECHNIQUES	485 000,00	248 707,84	51,28%	223 291,10	46,04%	13 001,06	2,68%
0204 - Administration générale des STM	485 000,00	248 707,84	51,28%	223 291,10	46,04%	13 001,06	2,68%
HOTEL DE VILLE - REPRISE FACADE PRINCIPALE	442 640,00	395 917,13	89,44%	18 967,36	4,29%	27 755,51	6,27%
ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE TOUS SERVICES	130 000,00	124 990,09	96,15%	3 094,56	2,38%	1 915,35	1,47%
HOTEL DE VILLE - AMENAGEMENTS DIVERS+CCAS	113 001,00	102 577,50	90,78%	10 053,00	8,90%	370,50	0,33%
PROVISION TRAVAUX SECURITE SUITE DDE COMMISSIONS	101 984,96	66 714,77	65,42%	29 092,30	28,53%	6 177,89	6,06%
RENOUVELLEMENT PARC VEHICULES LEGERS ET UTILITAIRES	92 000,00	39 175,92	42,58%	2,00	0,00%	52 822,08	57,42%
CONTRATS D'ENTRETIEN - GROSSES REPARATIONS	67 367,20	21 418,74	31,79%	43 901,66	65,17%	2 046,80	3,04%
TRAVAUX ECONOMIE D'ENERGIE BATIMENTS	58 544,47	35 350,82	60,38%	11 196,14	19,12%	11 997,51	20,49%
PLAN FRANCE RELANCE PARCOURS CYBERSECURITE	56 299,00	44 035,55	78,22%	35 276,34	62,66%	- 23 012,89	-40,88%
ACQUISITION OUTILLAGE/EQUIPE REGIE BATIMENTS	46 458,87	28 107,64	60,50%	14 752,09	31,75%	3 599,14	7,75%
LICENCES WINDOWS SERVEUR A RENOUELER	30 685,37	30 685,37	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
SECURISATION ET DIVERS TRAVAUX BATIMENTS	25 591,36	17 956,82	70,17%	7 035,04	27,49%	599,50	2,34%
SERVICE INFORMATIQUE - LOGICIELS DIVERS	24 371,77	20 921,91	85,84%	20,39	0,08%	3 429,47	14,07%
BATIMENTS ADMINISTRATIFS TRAVAUX GROS ENTRETIEN	21 995,36	16 995,36	77,27%	2 494,49	11,34%	2 505,51	11,39%
ACHATS MOBILIERS TOUS SERVICES	20 942,00	12 631,09	60,31%	4 207,66	20,09%	4 103,25	19,59%
0207 - Moyens communs à l'Administration	1 231 881,36	957 478,71	77,72%	180 093,03	14,62%	94 309,62	7,66%
MARCHE DE NOEL - ACHATS ET AMENAGEMENTS DIVERS	241 695,08	41 044,96	16,98%	135 291,88	55,98%	65 358,24	27,04%
ALIMENTATION ELECTRIQUE BELVEDERE	95 117,76	78 951,83	83,00%	1 029,79	1,08%	15 136,14	15,91%
COFFRETS AMOVIBLES POUR FETES	90 000,00	27 657,55	30,73%	37 608,62	41,79%	24 733,83	27,48%
ILLUMINATIONS -SCENOGRAPHIE RUES-PLACES	75 000,00	74 338,04	99,12%	0,00	0,00%	661,96	0,88%
ACQUISITION MATERIEL POUR SERVICE FÊTES	20 496,00	16 781,28	81,88%	0,00	0,00%	3 714,72	18,12%
024 - Fêtes et cérémonies	522 308,84	238 773,66	45,72%	173 930,29	33,30%	109 604,89	20,98%
PARC CINERAIRE-CONSTRUCTION COLUMBARIUMS CAVURNES	58 055,00	41 958,00	72,27%	0,00	0,00%	16 097,00	27,73%
VEGETALISATION DES ALLEES DU CIMETIERE	50 000,00	27 560,13	55,12%	0,00	0,00%	22 439,87	44,88%
CIMETIERE REPRISE DES CONCESSIONS	32 000,00	51 572,16	161,16%	0,00	0,00%	- 19 572,16	-61,16%
026 - Cimetières et pompes funèbres	140 055,00	121 090,29	86,46%	0,00	0,00%	18 964,71	13,54%
EQUIPEMENTS ARMEMENT POLICE MUNICIPALE	23 000,00	27 403,01	119,14%	0,00	0,00%	- 4 403,01	-19,14%
112 - Police municipale	23 000,00	27 403,01	119,14%	0,00	0,00%	- 4 403,01	-19,14%
MISE EN PLACE TOILETTES PUBLIQUES ABORDS TRIBUNAL	81 120,00	82 632,96	101,87%	0,00	0,00%	- 1 512,96	-1,87%
12 - Hygiène et salubrité publique	81 120,00	82 632,96	101,87%	0,00	0,00%	- 1 512,96	-1,87%
GROUPE SCOLAIRE MORILLON-REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES	302 311,53	10 226,48	3,38%	291 990,60	96,59%	94,45	0,03%
REHABILITATION LOGEMENTS FONCTION GROUPE SCOLAIRES	132 682,93	13 586,19	10,24%	125 938,67	94,92%	- 6 841,93	-5,16%
GROUPE SCOLAIRES - TRAVAUX ENTRETIEN	119 291,01	101 534,12	85,11%	12 836,59	10,76%	4 920,30	4,12%
AMENAGEMENT AIRES JEUX DES ECOLES	112 184,52	86 764,99	77,34%	23 994,36	21,39%	1 425,17	1,27%

II.1.1. La réalisation des dépenses d'équipement

Les pages de gauche, composées de cinq feuillets, récapitulent par fonction les opérations de la section d'investissement dont le montant des dépenses budgétées est supérieur à 20 K€ et qui représentent un total de réalisations de 20,129 M€ (sur un total d'opérations réalisées de 21,078 M€).

L'ensemble de ces opérations en termes de mouvements budgétaires et comptables se résume de la façon suivante :

Reports 2022	2 461 K€	9 %
Budget Primitif	25 824 K€	89 %
Modifications budget	586 K€	2 %
Total des crédits votés	28 871 K€	100 %

Montant mandaté	21 078 K€	73 %
Montants restant engagés à reporter sur 2023	4 803 K€	17 %
Montants disponibles	2 990 K€	10 %

Le montant mandaté avec 21,078 M€ est très significatif. Pour rappel les investissements réalisés s'élevaient à :

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
12,4	14,3	15,4	15,7	17,4	21,4	18,5	19,2	20,4	22,9	22,9	20,7	18,8	14,9	13,9

Ainsi, après deux exercices marqués par la covid 19 et le renouvellement du Conseil Municipal, les réalisations 2022 ont été très conséquentes, que ce soient en montant ou en taux de réalisation.

Le niveau très élevé des restes à réaliser malgré le déploiement des AP/CP confirme ce constat d'accélération du plan pluriannuel des investissements.

OPERATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION SUPERIEURES A 20 000€

LIBELLE DES OPERATIONS	TOTAL DOTATIONS BUDGETAIRES	MONTANT MANDATE	% MANDATE	RESTE ENGAGE	% ENGAGE	DISPONIBLE	% DISPO
GROUPE SCOLAIRE LES ARTS - CHANGEMENT MENUISERIES	60 000,00	0,00	0,00%	59 717,10	99,53%	282,90	0,47%
MOBILIER GROUPE SCOLAIRES	57 648,20	52 213,46	90,57%	16 199,35	28,10%	- 10 764,61	-18,67%
REFECTION DES COURS D'ECOLAS	56 877,88	46 945,19	82,54%	37 762,32	66,39%	- 27 829,63	-48,93%
SERVICE EDUCATION - PARC INFORMATIQUE - ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE	45 000,00	43 671,06	97,05%	0,00	0,00%	1 328,94	2,95%
GROUPE SCOLAIRES-REPLACEMENT CLOTURES	30 000,00	0,00	0,00%	31 777,80	105,93%	- 1 777,80	-5,93%
GROUPE SCOLAIRE GRANGETTE - RESTRUCTURATION ET EXTENSION	27 347,56	0,00	0,00%	27 347,56	100,00%	0,00	0,00%
ACQUISITION PETIT MATERIEL ECOLES	22 263,41	22 263,41	100,00%	3 980,16	17,88%	- 3 980,16	-17,88%
SECURISATION DES GROUPE SCOLAIRES	20 000,00	0,00	0,00%	15 593,30	77,97%	4 406,70	22,03%
2120 - Enseignement Primaire	985 607,04	377 204,90	38,27%	647 137,81	65,66%	- 38 735,67	-3,93%
ESPACE NOVARINA TRAVAUX PROPRIETAIRE MAINTENANCE PREVENTION	45 857,12	35 857,12	78,19%	1 997,57	4,36%	8 002,43	17,45%
SUBVENTION EQUIPEMENT ACQUISITION MOBILIER ET MATERIELS	40 600,00	40 400,00	99,51%	0,00	0,00%	200,00	0,49%
301 - Aides aux association culturelles	86 457,12	76 257,12	88,20%	1 997,57	2,31%	8 202,43	9,49%
ESPACE TULLY - GROSSES REPARATIONS HT	29 000,00	4 138,85	14,27%	21 275,21	73,36%	3 585,94	12,37%
314 - Cinémas et autres salles de spectacles	29 000,00	4 138,85	14,27%	21 275,21	73,36%	3 585,94	12,37%
MUSEES REDEPLOIEMENT DES RESERVES	50 000,00	7 362,00	14,72%	0,00	0,00%	42 638,00	85,28%
RESTAURATION ET CONSERVATION COLLECTIONS MUSEES	42 099,91	19 192,00	45,59%	21 335,60	50,68%	1 572,31	3,73%
MUSEE CHABLAIS - REFONTE EXPOSITION PERMANENTE	25 226,63	19 658,49	77,93%	5 568,14	22,07%	0,00	0,00%
322 - Musées	117 326,54	46 212,49	39,39%	26 903,74	22,93%	44 210,31	37,68%
SERVICE ARCHIVES - CHANGEMENT LOGICIEL CINDOC	34 000,00	9 252,00	27,21%	13 878,00	40,82%	10 870,00	31,97%
323 - Archives	34 000,00	9 252,00	27,21%	13 878,00	40,82%	10 870,00	31,97%
REHABILITATION DE L'ANCIEN CASINO	300 000,00	118 056,28	39,35%	0,00	0,00%	181 943,72	60,65%
ANCIEN COUVENT VISITATION AMEGEMENT POLE CULTUREL	122 289,87	17 121,50	14,00%	93 382,31	76,36%	11 786,06	9,64%
BASILIQUE CONFORMITE ELECTRIQUE RESTAURATION INTERIEURE MISE EN SECURITE	111 742,56	111 516,88	99,80%	0,00	0,00%	225,68	0,20%
ECLAIRAGE FAÇADE HOTEL DE VILLE	88 000,00	37 696,80	42,84%	47 379,38	53,84%	2 923,82	3,32%
ORGUE BASILIQUE ST FRANCOIS DE SALES TRAVAUX RELEVAGE	68 336,00	69 421,60	101,59%	0,00	0,00%	- 1 085,60	-1,59%
REDEFINITION OPTIMISATION BATIMENT HOTEL VILLE AMO	37 000,00	14 490,00	39,16%	22 230,00	60,08%	280,00	0,76%
CHATEAU RIVES - CREATION MUSEE ETUDE	32 436,00	32 821,34	101,19%	45 948,00	141,66%	- 46 333,34	-142,85%
3241 - Monuments Historiques	759 804,43	401 124,40	52,79%	208 939,69	27,50%	149 740,34	19,71%
AUDITS ENERGETIQUES DU PATRIMOINE BATI	157 881,00	79 459,91	50,33%	78 450,00	49,69%	- 28,91	-0,02%
TRAVAUX PREVENTION RISQUES PATRIMOINE	30 000,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	30 000,00	100,00%
3242 - Diffusion et conservation du Patrimoine	187 881,00	79 459,91	42,29%	78 450,00	41,76%	29 971,09	15,95%
SUBVENTION EQUIPEMENT ACQUISITION BATEAU CLUB AVIRON	26 500,00	26 500,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
401 - Aide aux Associations Sportives	26 500,00	26 500,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
TRAVAUX GROS ENTRETIEN BATIMENTS SPORTIFS	276 194,81	230 827,99	83,57%	41 656,32	15,08%	3 710,50	1,34%
TRAVAUX GROS ENTRETIEN CHAUFFAGE BATIMENTS	59 297,12	45 831,54	77,29%	13 026,19	21,97%	439,39	0,74%
REFECTION ECLAIRAGE GYMNASSE MAISON DES SPORTS	24 224,00	24 077,68	99,40%	0,00	0,00%	146,32	0,60%
411 - Salles de sport, gymnases	359 715,93	300 737,21	83,60%	54 682,51	15,20%	4 296,21	1,19%

Les principales opérations réalisées en 2022 peuvent être classées par secteur d'intervention :

χ Secteur moyens communs

⇒ La reprise de la façade principale de l'Hôtel de Ville	395 917 €
⇒ L'attribution de compensation d'investissement (défense incendie et gestion des eaux pluviales)	287 336 €
⇒ Le redéploiement des services techniques	248 708 €
⇒ L'achat de matériels informatiques tous services	124 990 €
⇒ Hôtel de Ville - Aménagements divers + CCAS	102 578 €
⇒ L'alimentation électrique du Belvédère	78 952 €
⇒ Les illuminations et la scénographie des rues et des places	74 338 €

χ Secteur sécurité et salubrité publique

⇒ La mise en place de toilettes publiques aux abords du tribunal	82 633 €
⇒ L'équipement et armement pour la police municipale	27 403 €

χ Secteur scolaire

⇒ Les travaux d'entretien des groupes scolaires	101 534 €
⇒ L'aménagement des aires de jeux des écoles	86 765 €
⇒ L'achat de mobiliers des groupes scolaires	52 213 €
⇒ La réfection des cours d'écoles	46 945 €
⇒ Le renouvellement du parc informatique	43 671 €

OPERATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION SUPERIEURES A 20 000€

LIBELLE DES OPERATIONS	TOTAL DOTATIONS BUDGETAIRES	MONTANT MANDATE	% MANDATE	RESTE ENGAGE	% ENGAGE	DISPONIBLE	% DISPO
CREATION D'UN STADE D'ATHLETISME VONGY	534 000,00	467 850,26	87,61%	0,00	0,00%	66 149,74	12,39%
AMENAGEMENT PISTE D'ATHLETISME DE VONGY	2 916 000,00	2 915 919,30	100,00%	0,00	0,00%	80,70	0,00%
TERRAIN RUGBY ET FOOT - CLOTURE	93 624,00	89 273,04	95,35%	4 350,96	4,65%	0,00	0,00%
REFECTION DRAINAGE TERRAIN ANNEXE GRANGETTE	92 482,00	82 056,24	88,73%	10 425,60	11,27%	0,16	0,00%
ACQUISITION TERRAIN MULTISPORT QUARTIER VERSOIE	70 000,00	0,00	0,00%	79 956,00	114,22%	- 9 956,00	-14,22%
ST DISDILLE 1 ET 2 - REFECTION ARROSAGE	39 195,00	39 194,40	100,00%	0,00	0,00%	0,60	0,00%
STADE DE VONGY - DEPLACEMENT CLUB CANIN	37 320,37	37 319,90	100,00%	0,00	0,00%	0,47	0,00%
REFECTION DES TERRAINS MULTI-SPORTS	37 271,08	24 293,74	65,18%	9 285,60	24,91%	3 691,74	9,91%
REFECTION ECLAIRAGE TERRAIN SYNTHETIQUE ST DISDILLE	34 323,00	33 432,00	97,40%	0,00	0,00%	891,00	2,60%
PETITE PISTE ATHLETISME GRANGETTE	32 628,00	21 690,45	66,48%	0,00	0,00%	10 937,55	33,52%
RESTRUCTURATION DU STADE MOYNAT	25 188,40	12 212,40	48,48%	0,00	0,00%	12 976,00	51,52%
ACHAT MATERIEL DIVERS ENTRETIEN STADES	25 042,00	25 042,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
412 - Stades	3 937 073,85	3 748 283,73	95,20%	104 018,16	2,64%	84 771,96	2,15%
PLAGE - AMENAGEMENTS DIVERS	138 443,58	138 425,54	99,99%	0,00	0,00%	18,04	0,01%
PLAGE-GROSSES REPARATIONS MAINTENANCE	81 795,60	81 795,60	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
TRAVAUX IMPREVUS - REPARATIONS/INSTALLATIONS	55 093,59	32 053,72	58,18%	14 673,31	26,63%	8 366,56	15,19%
PLAGE TRAVAUX SUITE AUDIT GLOBAL TRAITEMENT EAU	43 147,89	43 147,89	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
ACQUISITION MATERIELS PISCINE	41 364,40	40 802,72	98,64%	0,00	0,00%	561,68	1,36%
413 - Piscines	359 845,06	336 225,47	93,44%	14 673,31	4,08%	8 946,28	2,49%
CREATION DU PARC DE LOISIRS MULTIGENERATIONNEL DE LA GRANGETTE	1 000 000,00	771 557,65	77,16%	0,00	0,00%	228 442,35	22,84%
REFECTION DU SOL GYMNASIUM JJ ROUSSEAU	41 047,00	41 046,72	100,00%	0,00	0,00%	0,28	0,00%
REFECTION ECLAIRAGE COURS TENNIS GRANGETTE	35 000,00	0,00	0,00%	29 532,00	84,38%	5 468,00	15,62%
CENTRE NAUTIQUE - AMENAGEMENT VESTIAIRES SUPPLEMENTAIRES	33 727,22	37 645,07	111,62%	0,00	0,00%	- 3 917,85	-11,62%
SNLF - REFECTION PEINTURES EXTERIEURES	22 000,00	20 334,00	92,43%	0,00	0,00%	1 666,00	7,57%
414 - Autres équipements sportifs ou de loisir	1 131 774,22	870 583,44	76,92%	29 532,00	2,61%	231 658,78	20,47%
ACQUISITION VILLA ANGELIQUE	507 000,00	506 167,30	99,84%	0,00	0,00%	832,70	0,16%
REHABILITATION VILLA ANGELIQUE	117 000,00	121 445,95	103,80%	0,00	0,00%	- 4 445,95	-3,80%
511 - Dispensaires et autres établissements sanitaires	624 000,00	627 613,25	100,58%	0,00	0,00%	- 3 613,25	-0,58%
MISE EN ACCESSIBILITE DES ERP	26 260,00	10 265,62	39,09%	9 119,88	34,73%	6 874,50	26,18%
MISE EN ACCESSIBILITE VOIES PERSONNES HANDICAPEES	25 000,00	27 231,87	108,93%	6 204,72	24,82%	- 8 436,59	-33,75%
521 - Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	51 260,00	37 497,49	73,15%	15 324,60	29,90%	- 1 562,09	-3,05%
MAISON DES ASSOCIATIONS	435 000,00	98 340,73	22,61%	171 021,71	39,32%	165 637,56	38,08%
AMENAGEMENT JARDINS FAMILIAUX	39 985,41	19 985,41	49,98%	18 816,00	47,06%	1 184,00	2,96%
MAISONS QUARTIERS.GROS ENTRETIEN	33 946,99	32 292,78	95,13%	0,00	0,00%	1 654,21	4,87%
CENTRE SOCIAL - ACHAT DE MOBILIERS	30 000,00	26 533,52	88,45%	2 261,71	7,54%	1 204,77	4,02%
522 - Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	538 932,40	177 152,44	32,87%	192 099,42	35,64%	169 680,54	31,48%
CRECHE PETITS PAS PILLON - AMENAGEMENT DIVERS	54 827,96	14 348,78	26,17%	31 632,56	57,69%	8 846,62	16,14%
64 - Crèches et garderies	54 827,96	14 348,78	26,17%	31 632,56	57,69%	8 846,62	16,14%
APPARTEMENTS VILLE+LOGEMENTS FONCTION GROSSES REPARATIONS	51 072,33	45 385,98	88,87%	2 864,80	5,61%	2 821,55	5,52%
70 - Services communs	51 072,33	45 385,98	88,87%	2 864,80	5,61%	2 821,55	5,52%

χ Secteur culturel

⇒ La réhabilitation de l'ancien Casino (AP/CP)	118 056 €
⇒ La mise en conformité électrique et la mise en sécurité de la Basilique	111 517 €
⇒ Les audits énergétiques du patrimoine bâti	79 460 €
⇒ Les travaux de relevage de l'orgue de la Basilique St François de Sales	69 422 €

χ Secteur sports

⇒ La création des tribunes et l'aménagement de la piste d'athlétisme de Vongy (AP/CP)	3 383 770 €
⇒ La création du parc loisirs multigénérationnel de la Grangette (AP/CP)	771 558 €
⇒ Les travaux de gros entretien des bâtiments sportifs	230 828 €
⇒ Les aménagements divers de la plage	138 426 €
⇒ L'installation d'une clôture sur les terrains rugby et foot	89 273 €

χ Secteur interventions sociales et logement

⇒ La réhabilitation de la Villa Angélique	627 613 €
⇒ La création d'une maison des associations	98 341 €
⇒ Les travaux de réparations sur les appartements de la ville et logements de fonction	45 386 €
⇒ Pour mémoire l'Accueil de jour (porté par le CCAS) représente une dépense de 268 K€.	

χ Secteur Famille

⇒ Les aménagements divers pour la crèche Petits Pas Pillon	14 349 €
--	----------

OPERATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION SUPERIEURES A 20 000€

LIBELLE DES OPERATIONS	TOTAL DOTATIONS BUDGETAIRES	MONTANT MANDATE	% MANDATE	RESTE ENGAGE	% ENGAGE	DISPONIBLE	% DISPO
SUBVENTIONS PLAN FACADES	103 750,00	4 757,65	4,59%	65 268,53	62,91%	33 723,82	32,50%
SUBVENTIONS VERSEES A LEMAN HABITAT	37 500,00	37 500,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
72 - Aide au secteur locatif	141 250,00	42 257,65	29,92%	65 268,53	46,21%	33 723,82	23,88%
RENOUVELLEMENT ENGINS SPECIAUX GROS MATERIELS	232 366,38	144 774,24	62,30%	2,00	0,00%	87 590,14	37,69%
ACQUISITION MOBILIER URBAIN SERVICE ENVIRONNEMENT	45 049,93	40 119,90	89,06%	4 172,40	9,26%	757,63	1,68%
8130 - Propreté urbaine	277 416,31	184 894,14	66,65%	4 174,40	1,50%	88 347,77	31,85%
REFECTION - ECLAIRAGE PUBLIC - MISE EN CONFORMITE CANDELABRES	89 650,42	30 791,79	34,35%	44 408,36	49,54%	14 450,27	16,12%
SYNCHRONISATION ECLAIRAGES PUBLICS	42 846,00	42 846,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
DIAGNOSTIC DES RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	35 044,80	0,00	0,00%	35 044,80	100,00%	0,00	0,00%
814 - Eclairage public	167 541,22	73 637,79	43,95%	79 453,16	47,42%	14 450,27	8,62%
AVENUE ST DISDILLE - ENFOUISSEMENT RESEAUX	183 299,96	155 827,78	85,01%	19 429,56	10,60%	8 042,62	4,39%
8160 - Autres réseaux et services divers	183 299,96	155 827,78	85,01%	19 429,56	10,60%	8 042,62	4,39%
ACQUISITIONS FONCIERES OPPORTUNITES BATIMENTS	311 372,32	554 640,18	178,13%	6 762,00	2,17%	- 250 029,86	-80,30%
ACQUISITIONS FONCIERES OPPORTUNITES TERRAINS VOIRIE	2 240 000,00	1 729 630,56	77,22%	0,00	0,00%	510 369,44	22,78%
FRAIS DE GEOMETRE	25 683,00	4 947,00	19,26%	0,00	0,00%	20 736,00	80,74%
820 - Services communs	2 577 055,32	2 289 217,74	88,83%	6 762,00	0,26%	281 075,58	10,91%
REHABILITATION DE BASSINS ET JETS D'EAU	380 000,00	34 735,03	9,14%	30 602,96	8,05%	314 662,01	82,81%
REPARATIONS IMPREVUES JETS EAU FONTAINES	34 713,23	14 673,94	42,27%	0,00	0,00%	20 039,29	57,73%
8210 - Fontaines et jets d'eaux	414 713,23	49 408,97	11,91%	30 602,96	7,38%	334 701,30	80,71%
REPLACEMENT MATERIEL ECLAIRAGE PUBLIC SUITE A ACCIDENTS	48 290,92	17 776,49	36,81%	4 541,16	9,40%	25 973,27	53,78%
SIGNALISATION HORIZONTALE RESINE	35 000,00	10 412,21	29,75%	16 835,98	48,10%	7 751,81	22,15%
ACQUISITION ET REMPLACEMENT MOBILIER URBAIN VOIRIE	34 960,75	25 870,64	74,00%	6 782,44	19,40%	2 307,67	6,60%
REPLACEMENT SIGNALISATION VERTICALE SUITE ACCIDENT	23 000,00	17 130,04	74,48%	1 224,89	5,33%	4 645,07	20,20%
8211 - Signalisation	141 251,67	71 189,38	50,40%	29 384,47	20,80%	40 677,82	28,80%
AVENUE DE L' ERMITAGE - PARKING RELAIS AU SOMMET	1 294 668,00	1 027 632,95	79,37%	362 610,69	28,01%	- 95 575,64	-7,38%
POLICE - LOGICIEL EDICIA	44 400,00	45 141,88	101,67%	0,00	0,00%	- 741,88	-1,67%
ACHAT ET POSE HORODATEURS VOIRIE SURFACE	25 414,40	0,00	0,00%	0,00	0,00%	25 414,40	100,00%
8212 - Stationnement de surface	1 364 482,40	1 072 774,83	78,62%	362 610,69	26,57%	- 70 903,12	-5,20%
AVENUE ST DISDILLE-TROTTOIR PATHE MARCONI-CHAMP BOCHARD	857 000,00	770 699,20	89,93%	85 705,28	10,00%	595,52	0,07%
ROUTE D ARMOY - TROTTOIRS	740 385,20	230 192,93	31,09%	495 876,21	66,98%	14 316,06	1,93%
PROGRAMME MAINTENANCE VOIRIE	645 897,51	290 173,19	44,93%	334 834,70	51,84%	20 889,62	3,23%
AMENAGEMENTS AVENUE ERMITAGE	526 400,70	188 629,96	35,83%	307 487,22	58,41%	30 283,52	5,75%
PISTES CYCLABLES AXES NORD-SUD/EST-OUEST	330 000,00	218 233,04	66,13%	0,00	0,00%	111 766,96	33,87%
HAMEAU RIVES : TRAVAUX AMENAGEMENT RUE DE NAPLES	217 000,00	216 163,31	99,61%	0,00	0,00%	836,69	0,39%
REQUALIFICATION PLACE HENRY BORDEAUX ET ABORDS	190 000,00	128 721,72	67,75%	0,00	0,00%	61 278,28	32,25%
VOIES SECONDAIRES - REFECTION TAPIS	171 000,00	20 964,72	12,26%	151 156,32	88,40%	- 1 121,04	-0,66%
AVENUE DUCS SAVOIE TROTTOIR COMTE VERT ET DUCS SAVOIE	145 001,00	143 788,71	99,16%	0,00	0,00%	1 212,29	0,84%
AMENAGEMENT VOIRIE SUITE A PERMIS CONSTRUIRE	122 513,24	108 345,22	88,44%	85 013,25	69,39%	- 70 845,23	-57,83%
AVENUE GENERAL LECLERC REFECTION SOUTENEMENT CH.GAZ AVAL	84 510,00	72 141,60	85,36%	0,00	0,00%	12 368,40	14,64%

χ Secteur aménagement urbain, mobilité et transition écologique

⇒ Les acquisitions foncières d'opportunité (103 av. St Disdille pour 1,396 M€, 107 av. St Disdille pour 530 K€, ...)	2 284 271 €
⇒ Le réaménagement de l'îlot Jules Mercier (AP/CP)	1 500 635 €
⇒ La création d'un parking relais avenue de l'Ermitage	1 027 633 €
⇒ La création de trottoirs avenue de St Disdille - Pathé Marconi - Champ Bochard	770 699 €
⇒ Programme de maintenance de voirie	290 173 €
⇒ La création de trottoirs sur la route d'Armoy	230 193 €
⇒ La création de pistes cyclables axes nord-sud/est-ouest (AP/CP)	218 233 €
⇒ Les travaux d'aménagement de la rue de Naples au Hameau de Rives	216 163 €
⇒ Les travaux d'aménagement de l'avenue de l'Ermitage	188 630 €
⇒ La réhabilitation des espaces verts sous Sonnaz et Belvédère	166 536 €
⇒ L'enfouissement des réseaux avenue de St Disdille	155 828 €
⇒ Le renouvellement des engins spéciaux et gros matériels	144 774 €
⇒ La création de trottoirs avenue des ducs de Savoie	143 789 €
⇒ La requalification de la place Henry Bordeaux et de ses abords (AP/CP)	128 722 €

χ Secteur interventions économiques

⇒ Acquisition immobilière 1 place de la gare	1 846 200 €
⇒ L'aménagement de l'Excelsior (AP/CP)	296 553 €

OPERATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION SUPERIEURES A 20 000€

LIBELLE DES OPERATIONS	TOTAL DOTATIONS BUDGETAIRES	MONTANT MANDATE	% MANDATE	RESTE ENGAGE	% ENGAGE	DISPONIBLE	% DISPO
ROUTE RANCH - CREATION PLATEAU MOTOS REGLEMENTAIRE	80 139,10	76 191,03	95,07%	0,00	0,00%	3 948,07	4,93%
AMENAGEMENTS PISTES ET BANDES CYCLABLES	73 662,71	71 623,39	97,23%	0,00	0,00%	2 039,32	2,77%
ACQUISITION MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE	68 639,35	65 154,12	94,92%	4 239,64	6,18%	- 754,41	-1,10%
ETUDE REDEFINITION PLAN CIRCULATION COMMUNAL	60 000,00	972,00	1,62%	50 148,00	83,58%	8 880,00	14,80%
MISE A JOUR GTC BORNE AUTO RELEVABLE	55 000,00	0,00	0,00%	52 848,00	96,09%	2 152,00	3,91%
SECURISATION MARCHES HEBDOMADAIRE FETES CENTRE VILLE	50 000,00	47 978,76	95,96%	29 247,29	58,49%	- 27 226,05	-54,45%
AMENAGEMENT CHEMIN DE MORCY	47 500,00	43 061,92	90,66%	4 366,43	9,19%	71,65	0,15%
ROUTE GENÈVE : DÉMOLITION ANCIEN PONT PAMPHIOT	40 000,00	8 931,60	22,33%	992,40	2,48%	30 076,00	75,19%
AMENAGEMENT DE VOIRIES REGULARISATIONS FONCIERES	35 000,00	2 258,00	6,45%	0,00	0,00%	32 742,00	93,55%
RUE ST SEBASTIEN : AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE	30 000,00	29 687,16	98,96%	0,00	0,00%	312,84	1,04%
ETUDES ET LEVERS TOPOGRAPHIQUES	29 884,00	7 350,00	24,60%	3 648,00	12,21%	18 886,00	63,20%
SQUARE JEAN MOULIN : AGRANDISSEMENT	25 000,00	25 000,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
FRANCHISSEMENT ROUTIER VOIE FERREE CENTRE VILLE	20 000,00	14 340,00	71,70%	0,00	0,00%	5 660,00	28,30%
822 - Voirie communale et routes	4 644 532,81	2 780 601,58	59,87%	1 605 562,74	34,57%	258 368,49	5,56%
REHABILITATION ESPACES VERTS SOUS SONNAZ ET BELVEDERE	270 000,00	166 536,00	61,68%	0,00	0,00%	103 464,00	38,32%
AMENAGEMENT PISTE PIETON/CYCLABLE VOIE SNCF	70 000,00	61 295,69	87,57%	0,00	0,00%	8 704,31	12,43%
REPLACEMENT EPAREUSE/DEBROUSSILLEUSE PORTEE	55 000,00	108,00	0,20%	60 417,66	109,85%	- 5 525,66	-10,05%
ACHAT MOBILIER URBAIN	49 910,51	0,00	0,00%	0,00	0,00%	49 910,51	100,00%
REPLACEMENT ARBRES ET ARBUSTES	30 712,80	30 646,74	99,78%	0,00	0,00%	66,06	0,22%
REPLACEMENT PETIT MATERIEL DE MOTOCULTURE	22 000,00	21 999,51	100,00%	0,00	0,00%	0,49	0,00%
823 - Espaces verts urbains	497 623,31	280 585,94	56,39%	60 417,66	12,14%	156 619,71	31,47%
REAMENAGEMENT ILOT JULES MERCIER BATIMENTS	1 500 000,00	1 500 634,53	100,04%	0,00	0,00%	- 634,53	-0,04%
AMENAGEMENT DE LA GARE - PASSERELLE	600 000,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	600 000,00	100,00%
REAMENAGEMENT ILOT JULES MERCIER TERRAINS	300 000,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	300 000,00	100,00%
DEMOLITION DIVERS BATIMENTS	200 000,00	1 263,96	0,63%	1 800,00	0,90%	196 936,04	98,47%
EQUIPEMENT VIDEOPROTECTION	171 776,88	49 054,67	28,56%	121 824,88	70,92%	897,33	0,52%
ETUDES D'URBANISME	150 000,00	117 045,59	78,03%	39 888,00	26,59%	- 6 933,59	-4,62%
SERVICE URBANISME - DEMATERIALISATION	28 440,00	24 330,00	85,55%	0,00	0,00%	4 110,00	14,45%
8241 - Aménagement du tissu urbain	2 950 216,88	1 692 328,75	57,36%	163 512,88	5,54%	1 094 375,25	37,09%
ETUDES ET TRAVAUX BERGES DU LAC	50 000,00	0,00	0,00%	45 780,00	91,56%	4 220,00	8,44%
EROSION BERGES DU LAC -ETUDES ET TRAVAUX	20 000,00	16 177,03	80,89%	0,00	0,00%	3 822,97	19,11%
8330 - Préservation du milieu naturel	70 000,00	16 177,03	23,11%	45 780,00	65,40%	8 042,97	11,49%
TRAVAUX EXPLOITATION EN FORETS COMMUNALE	70 000,00	66 937,03	95,62%	0,00	0,00%	3 062,97	4,38%
PLANTATIONS UN ARBRE UNE VIE	69 432,00	68 538,56	98,71%	0,00	0,00%	893,44	1,29%
8331 - Aménagements forestiers	139 432,00	135 475,59	97,16%	0,00	0,00%	3 956,41	2,84%
ACQUISITION IMMOBILIERE 1 PLACE DE LA GARE	1 846 200,00	1 846 200,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
AMENAGEMENT DE L'EXCELSIOR	310 000,00	296 553,41	95,66%	0,00	0,00%	13 446,59	4,34%
90 - Interventions économiques	2 156 200,00	2 142 753,41	99,38%	0,00	0,00%	13 446,59	0,62%
TOTAL GENERAL DES OPERATIONS	27 830 794,19	20 128 530,51	72,32%	4 493 682,85	16,15%	3 208 580,83	11,53%

II.1.2. Le Financement des dépenses d'équipement

Il se décompose comme suit :

- Epargne nette issue de la section de fonctionnement <i>soit une épargne brute de 10 091 K€ diminuée du remboursement d'emprunt de 5 080 K€</i>	5 011 K€	Soit	24 %
- Dotations diverses (<i>dont le FCTVA pour 1 332 K€</i>)	2 625 K€.....	Soit	12 %
- Subventions (<i>dont Amendes de Police pour 315 K€</i>)	1 239 K€.....	Soit	6 %
- Emprunt	7 000 K€	Soit	33 %
- Produit des cessions	5 985 K€.....	Soit	28 %
- Variation du fonds de roulement	- 496 K€	Soit	- 2 %
- Autres	- 287 K€.....	Soit	- 1 %
TOTAL	21 078 K€.....	Soit	100 %

II.1.3. Les restes à réaliser

Ils s'élèvent à 4,803 M€ en dépenses et sont financés en recettes par les subventions pour un montant de 1,296 M€ et 2 M€ d'emprunt.

Le solde des restes à réaliser à reprendre sera de – 1,507 M€.

Les restes à réaliser se composent principalement :

- des travaux d'aménagement de trottoirs sur la route d'Armoy	496 K€
- des travaux de création du parking relais avenue de l'Ermitage	363 K€
- des travaux programme de maintenance voirie	335 K€
- des travaux d'aménagement avenue de l'Ermitage	307 K€
- des travaux de remplacement des menuiseries extérieures du groupe scolaire du Morillon	292 K€
- des travaux pour le redéploiement des services techniques	223 K€
- des travaux d'aménagement de la maison des associations	171 K€
- des travaux de réfection du tapis des voies secondaires	151 K€
- des travaux d'aménagement du marché de Noël	135 K€
- des travaux de réhabilitation des logements de fonction des groupes scolaires	126 K€

SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTIONS

FONCTION	DEPENSES			RECETTES		
	2021	2022	répart.	2021	2022	répart.
SERVICES GENERAUX	8 658 158	9 948 384	23,5%	351 126	555 178	1,06%
SECURITE / SALUBRITE	1 788 550	2 070 843	4,9%	491 388	499 626	0,95%
ENSEIGNEMENT	5 029 147	5 820 426	13,8%	294 560	549 020	1,05%
CULTURE	3 700 826	3 937 151	9,3%	169 053	181 378	0,35%
SPORT ET JEUNESSE	3 468 837	4 521 775	10,7%	736 931	857 738	1,64%
INTERV.SOCIALES ET SANTE	2 732 915	2 583 381	6,1%	431 073	377 045	0,72%
FAMILLE	2 691 352	2 880 593	6,8%	1 798 918	1 747 699	3,33%
LOGEMENT	97 775	92 775	0,2%	287 720	277 649	0,53%
AMENAGT ET SERV. URBAINS	7 378 700	8 071 490	19,1%	2 253 119	3 204 705	6,11%
ACTION ECONOMIQUE	1 146 704	1 176 100	2,8%	1 444 387	1 514 542	2,89%
OPERATIONS NON VENTILEES	1 673 339	1 224 191	2,9%	41 186 611	42 653 253	81,37%
CUMUL	38 366 302	42 327 109	100,0%	49 444 884	52 417 833	100,00%
% D ' EVOLUTION			10,3%			6,0%

II.2. Les dépenses et recettes de fonctionnement

Ce chapitre présente la décomposition des dépenses et des recettes de fonctionnement avec une répartition en dix fonctions, selon le schéma suivant :

χ Services Généraux	χ Interventions sociales et santé
χ Sécurité et salubrité publiques	χ Famille
χ Enseignement	χ Logement
χ Culture	χ Aménagement et services urbains
χ Sports et Jeunesse	χ Action économique

Les dépenses et recettes non ventilées dans ces fonctions feront l'objet du chapitre suivant.

Chaque fonction sera présentée selon les principaux chapitres de dépenses et recettes.

DEPENSES	RECETTES
Charges de gestion courante	Produits des services et de gestion
Frais de personnel	Dotations, participations et subventions
Dépenses de transfert	Atténuation de charges
Autres dépenses	Autres produits

Les fonctions seront elles-mêmes subdivisées, si besoin, en sous-fonctions qui seront développées dans la partie droite du rapport.

OPERATIONS	SERVICES GENERAUX - Fonction 0		
	2021	2022	% évolution
Charges de gestion courante	2 282 552 €	3 039 300 €	33,15%
Frais de personnel	5 205 766 €	5 767 286 €	10,79%
Dépenses de transfert	1 167 592 €	1 137 977 €	-2,54%
Autres dépenses	2 249 €	3 821 €	69,92%
TOTAL DES DEPENSES	8 658 158 €	9 948 384 €	14,90%
Produit des services et de gestion	242 757 €	282 742 €	16,47%
Dotations, particip. Subventions	43 592 €	209 900 €	381,51%
Atténuations de charges	36 480 €	55 825 €	53,03%
Autres produits	28 296 €	6 711 €	-76,28%
TOTAL DES RECETTES	351 126 €	555 178 €	58,11%

II.2.1. Les dépenses et recettes ventilées par fonction

χ La fonction "Services généraux" :

C'est l'une des fonctions les plus importantes puisqu'elle concentre 23,5 % des dépenses de fonctionnement (contre 22,6 % en 2021).

Elle regroupe les activités dites fonctionnelles de la Commune comme l'Administration Générale, les Finances, les Ressources Humaines, l'Informatique ainsi que les Moyens communs à l'ensemble des services. Elle intègre par ailleurs la Communication, le Cabinet, les Relations Publiques ou encore l'Attractivité de la Ville.

⇒ **Les charges de gestion ont augmenté de 757 K€** (soit + 33,15 %, après – 4,86 % en 2021). Cela s'explique, parmi les variations les plus significatives par :

- les dépenses d'énergie augmentent de + 240 K€,
- les honoraires de recrutement RH : + 24 K€ après une diminution de – 31 K€ en 2021,
- l'augmentation des achats de fournitures de la régie bâtiment pour + 60 K€,
- l'augmentation des achats de fournitures du magasin pour + 28 K€,
- l'augmentation des frais d'annonces légales tous services pour + 34 K€,
- l'organisation du marché de Noël pour 280 K€ suite à marché public (en 2021 il était sous forme de subvention à l'OT),
- la réalisation d'une BD Thonon-les-Bains pour 55 K€,
- les dépenses informatiques diminuent de – 4 K€,
- les frais de télécommunication diminuent de – 30 K€.

⇒ **Les charges de personnel augmentent de + 10,79 %** soit + 562 K€ avec comme principaux effets l'organisation de 4 tours d'élections en 2022, les revalorisations du SMIC et du point d'indice, le tuilage de DGS pendant 6 mois, le recrutement du DGA en charge des services à la personne en juillet 2021 et enfin le recrutement d'un agent chargé du Conseil municipal et des financements externes (octobre 2022).

⇒ **Les dépenses de transfert diminuent de – 30 K€** avec comme principaux effets : le reversement aux communes de la dotation préfectorale pour la mise sous pli des élections (45 K€), la réduction globale de la subvention pour les évènements organisés par l'OT en raison de la mise en concurrence par marché public du Marché de Noël en 2022 (- 135 K€), l'augmentation de la subvention de Thonon Evènement de + 65 K€.

⇒ **Au niveau des recettes, on constate une augmentation de + 204 K€** (soit + 58,11 %) qui se décompose principalement comme suit :

- l'augmentation des locations des salles Tully et Ursules pour + 32 K€,
- la refacturation du personnel Finances à Thonon Agglomération pour 65 K€,
- la participation de l'Etat pour l'organisation des élections pour 107 K€.

OPERATIONS	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES - Fonction 1			ENSEIGNEMENT - Fonction 2		
	2021	2022	% évolution	2021	2022	% évolution
Charges de gestion courante	607 210 €	616 430 €	1,52%	2 024 261 €	1 540 168 €	-23,91%
Frais de personnel	1 180 340 €	1 453 262 €	23,12%	2 138 448 €	3 386 441 €	58,36%
Dépenses de transfert	1 000 €	1 150 €	15,00%	866 438 €	886 051 €	2,26%
Autres dépenses			-		7 766 €	#DIV/0!
TOTAL DES DEPENSES	1 788 550 €	2 070 843 €	15,78%	5 029 147 €	5 820 426 €	15,73%
Produit des services et de gestion	487 648 €	492 359 €	0,97%	169 707 €	181 995 €	7,24%
Dotations, particip. Subventions			-	77 798 €	302 322 €	288,60%
Atténuations de charges	3 739 €	7 267 €	94,34%	33 577 €	42 631 €	26,96%
Autres produits			-	13 478 €	22 072 €	63,77%
TOTAL DES RECETTES	491 388 €	499 626 €	1,68%	294 560 €	549 020 €	86,39%

χ La fonction "Sécurité et salubrité publiques" :

Elle représente **4,9 % du total** et intègre notamment la Police Municipale.

Les charges de gestion courante augmentent de + 1,52 % (soit + 9 K€) en lien avec l'achat de vêtements de travail (+ 5 K€) et le carburant (4 K€).

Les frais de personnel augmentent de + 23,12 % (soit + 272 K€) en lien avec l'accroissement des missions confiées à la Police Municipale, notamment la vidéo protection, la création de la brigade de nuit et le renforcement de la présence des agents le dimanche.

Les dépenses de transfert sont stables.

Les recettes évoluent de + 9 K€ en lien avec l'évolution des charges de la caserne de gendarmerie.

χ La fonction "Enseignement" :

Cette fonction représente 13,8 % du total des dépenses (contre 13,1 % en 2021).

Les dépenses de gestion diminuent de - 484 K€ :

- les dépenses d'énergie des bâtiments scolaires augmentent de + 356 K€,
- la municipalisation a eu pour effet de supprimer la prestation Léo Lagrange pour – 1,169 M€ pour la partie périscolaire (y compris les mercredis), avec en remplacement des dépenses d'achats pour 114 K€,
- les dépenses de restauration augmentent de + 237 K€ avec le nouveau contrat (pour 2022 il ne s'agit que d'acomptes prévisionnels, la régularisation aura lieu sur 2023),
- les dépenses d'entretien d'extincteurs augmentent de + 16 K€,
- les frais de transports scolaires augmentent de + 8 K€ en lien avec l'augmentation des activités et sorties en 2022.

Les frais de personnel augmentent de + 58,36 % (soit + 1,248 M€). Bien qu'une part importante de l'évolution des frais de personnel soit liée à la municipalisation, on note à périmètre constant une augmentation des frais de personnel de + 5 % (effets revalorisation du SMIC et du point d'indice, **remplacements d'ATSEM et recrutement d'une ATSEM volante notamment**).

Les dépenses de transfert enregistrent une croissance de + 19 K€ en lien avec la nouvelle convention de forfait communal avec l'ECT (+ 8 K€), les subventions liées aux classes de découvertes et associations de parents d'élève (+ 20 K€), en revanche absence de subvention à l'ATEL en 2022 du fait de l'annulation des sorties en 2021 (- 8,4 K€).

Les recettes de la fonction enseignement augmentent en 2022 de + 255 K€, principalement en raison de la municipalisation (encaissement direct des recettes CAF antérieurement perçues par le délégataire) et **augmentation des effectifs d'enfants accueillis**.

OPERATIONS	CULTURE - Fonction 3		
	2021	2022	% évolution
Charges de gestion courante	959 879 €	1 119 469 €	16,63%
Frais de personnel	1 506 917 €	1 532 388 €	1,69%
Dépenses de transfert	1 210 539 €	1 235 270 €	2,04%
Autres dépenses	23 491 €	50 025 €	112,95%
TOTAL DES DEPENSES	3 700 826 €	3 937 151 €	6,39%
Produit des services et de gestion	55 537 €	72 263 €	30,12%
Dotations, particip. Subventions	67 326 €	88 973 €	32,15%
Atténuations de charges	-1 778 €	20 119 €	-1231,72%
Autres produits	47 967 €	23 €	-99,95%
TOTAL DES RECETTES	169 053 €	181 378 €	7,29%

χ La fonction "Culture" :

Elle représente **9,3 % du total** des dépenses de fonctionnement communales.

⇒ Pour les charges de gestion courante :

En 2022 les charges ont augmenté de + 160 K€ (soit + 16,63 %) et concernent notamment :

- les dépenses d'énergie (Pôle de la Visitation, bâtiments culturels et Médiathèque) ont enregistré une croissance de + 162 K€,
- les frais de nettoyage des locaux (Pôle de la Visitation notamment) **ont diminué de – 34 K€ suite au renouvellement du marché,**
- Pour la Médiathèque, une réduction des dépenses de - 17 K€ est enregistrée avec la diminution de – 25 K€ des acquisitions et offres numériques (après + 14 K€ en 2021) et + 6 K€ de dépenses de conception/impression,
- Pour la culture, les dépenses augmentent de + 77 K€, avec notamment une nouvelle croissance des dépenses liées à l'Art urbain (+ 25 K€ en 2022) après leur création en 2021, les dépenses des Musées augmentant de + 43 K€.

⇒ Pour les frais de personnel, les crédits consommés augmentent de + 1,69 % (soit + 25 K€).

⇒ Pour les dépenses de transfert, elles correspondent aux subventions et augmentent de + 25 K€ en 2022 (soit + 2,04 %).

Au niveau des recettes des services, on note une augmentation de + 8 K€ des recettes de la Médiathèque et de 10 K€ pour les Musées après la gratuité proposée en 2021 pendant les mesures sanitaires.

Les subventions et participations ont enregistré une croissance de + 22 K€ **avec notamment + 18 K€ de subvention de la Région** pour le fonctionnement de la Chapelle de la Visitation.

En 2021 la Commune avait perçu une indemnité de 43 K€ réglant les conséquences de la crise sanitaire concernant le nettoyage du Pôle de la Visitation, cette recette exceptionnelle a logiquement disparu en 2022.

OPERATIONS	SPORT ET JEUNESSE - Fonction 4		
	2021	2022	% évolution
Charges de gestion courante	1 113 952 €	1 885 542 €	69,27%
Frais de personnel	1 504 097 €	1 831 746 €	21,78%
Dépenses de transfert	848 656 €	798 471 €	-5,91%
Autres dépenses	2 132 €	6 016 €	182,16%
TOTAL DES DEPENSES	3 468 837 €	4 521 775 €	30,35%
Produit des services et de gestion	620 329 €	890 094 €	43,49%
Dotations, particip. Subventions	106 454 €	-42 360 €	-139,79%
Atténuations de charges	2 012 €	8 863 €	340,59%
Autres produits	8 137 €	1 140 €	-85,99%
TOTAL DES RECETTES	736 931 €	857 738 €	16,39%

γ La fonction "Sport et Jeunesse" :

Cette fonction représente 10,7 % du total.

Les chiffres présentés ci-dessous sont hors partie extrascolaire municipalisée.

Les services sport et plage sont désormais fusionnés.

Les dépenses d'énergie sur l'ensemble du secteur (sport et plage) se situent en augmentation de + 285 K€.

Les dépenses directes du service des sports se situent en augmentation de + 66 K€ avec notamment des dépenses d'entretien et de maintenance (robot de tonte notamment).

Les dépenses directes de la plage diminuent de – 67 K€ avec notamment une forte réduction des frais de maintenance.

Les frais de personnel du service sport plage diminuent globalement de – 3,81 % (soit – 58 K€).

Les recettes de la plage se situent en augmentation de + 215 K€, passant de 336 K€ en 2021 à 551 K€ en 2022.

Deux manifestations nouvelles ont été créées en 2022 :

- le FISE avec une dépense de 301 K€ et des recettes de 34 K€,
- le Thonon Gaming Fest avec une dépense de 190 K€.

La ville a par ailleurs accueilli le Tour de l'Avenir en juin 2022 avec un versement de 15 K€ en 2021 et 30 K€ en 2022.

Enfin, la mise en œuvre de la course Thonon Cycling Race a généré une subvention de 40 K€ en 2022 contre 50 K€ en 2021, soit – 10 K€.

OPERATIONS	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE - Fonction 5			FAMILLE - Fonction 6		
	2021	2022	% évolution	2021	2022	% évolution
Charges de gestion courante	806 035 €	153 300 €	-80,98%	707 934 €	809 922 €	14,41%
Frais de personnel		615 640 €	-	1 983 418 €	2 070 671 €	4,40%
Dépenses de transfert	1 341 520 €	1 260 684 €	-6,03%			-
Autres dépenses	585 360 €	553 756 €	-5,40%			-
TOTAL DES DEPENSES	2 732 915 €	2 583 381 €	-5,47%	2 691 352 €	2 880 593 €	7,03%
Produit des services et de gestion	90 811 €	114 904 €	26,53%	472 661 €	604 383 €	27,87%
Dotations, particip. Subventions	165 715 €	96 784 €	-41,60%	1 319 551 €	1 131 839 €	-14,23%
Atténuations de charges	174 548 €	165 357 €	-5,27%	4 706 €	10 789 €	129,28%
Autres produits			-	2 000 €	689 €	-
TOTAL DES RECETTES	431 073 €	377 045 €	-12,53%	1 798 918 €	1 747 699 €	-2,85%

χ La fonction "Interventions sociales et santé" :

Elle représente 6,1 % du total.

La sous-fonction "santé" correspond essentiellement à la subvention d'équilibre du budget de l'Etablissement Thermal qui s'établit en 2022 à 554 K€ contre 585 K€ en 2021 en raison de la fin des conséquences de la Covid 19 sur la redevance versée par le délégataire (pour mémoire le Conseil Municipal avait décidé d'annuler totalement la redevance versée par le délégataire en 2020 et un abattement de 50 % sur la redevance 2021).

La sous-fonction « actions de prévention sanitaire » a concerné les dépenses liées à la mise en place d'un Centre de vaccination, ces dépenses étant dans une large mesure compensées par l'ARS (hormis les temps passés par les agents communaux non spécifiquement recrutés). Ces dépenses ont représenté 104 K€ en 2021 et 15 K€ en 2022.

La rubrique « interventions sociales » correspond en fait, après le secteur jeunesse vu précédemment, au second volet de la cohésion sociale avec la gestion du centre social inter quartiers et des maisons de quartier. Suite au choix de municipaliser ce service public, le bilan des dépenses et recettes de ce secteur est retracé en préambule du document.

Au niveau des dépenses de transfert, on observe une diminution de la subvention au CCAS qui se décompose comme suit :

- la subvention de fonctionnement versée au CCAS qui passe de 987 K€ à 937 K€ (soit - 50 K€), en rappelant que les attributions définitives sont pilotées et ajustées en fonction de la situation de trésorerie et de l'attribution des subventions sollicitées par le CCAS. **L'excédent de fonctionnement cumulé du CCAS se situe à la fin 2022 à 335 K€** (soit 24 % des dépenses de fonctionnement de la structure),
- Une diminution de – 17 K€ de la somme versée et perçue par le CCAS pour le remboursement des frais de personnel de la Ville.

χ La fonction "Famille" :

La fonction "Famille" représente 6,8 % du total avec un poste principal constitué par le fonctionnement des crèches et garderies.

Les dépenses de gestion courante augmentent de + 14,41 %, soit + 102 K€ avec comme principaux effets :

- L'évolution du coût de l'énergie avec + 21 K€,
- Les dépenses de restauration des personnes âgées (foyer et portage à domicile) augmentent de 110 K€ avec notamment des effets favorables en 2021 du protocole Covid Sodexo 2020 et la présence en 2022 d'acomptes Elior (les ajustements de compensation tarifaire auront lieu en 2023), les dépenses de restauration scolaire de la petite enfance augmentent de + 11 K€,
- Le marché Maison Bleue (suite au renouvellement) diminue de – 71 K€,
- les dépenses d'entretien des locaux des crèches augmentent de + 14 K€,

Les frais de personnel augmentent de + 4,40 % (soit + 87 K€).

Les recettes des crèches diminuent globalement de – 146 K€ avec une augmentation des recettes des familles de + 34 K€ et des participations de la CAF en diminution de - 188 K€.

OPERATIONS	LOGEMENT - Fonction 7		
	2021	2022	% évolution
Charges de gestion courante	97 775 €	92 775 €	-5,11%
Frais de personnel			-
Dépenses de transfert			-
Autres dépenses			-
TOTAL DES DEPENSES	97 775 €	92 775 €	-5,11%
Produit des services et de gestion	285 516 €	269 514 €	-5,60%
Dotations, particip. Subventions			-
Atténuations de charges			-
Autres produits	2 204 €	8 135 €	269,12%
TOTAL DES RECETTES	287 720 €	277 649 €	-3,50%

χ **La fonction "Logement" :**

Les dépenses de logement comprennent :

⇒ la gestion du parc privé de la Commune,

⇒ les participations versées au titre de la rénovation des façades sont désormais constatées en investissement.

Les charges liées au parc immobilier et diverses locations communales diminuent de - 5 K€ entre 2021 et 2022 avec notamment la réduction des charges d'entretien du patrimoine locatif communal (- 7 K€).

Les recettes ont évolué de la manière suivante :

- Diminution globale des recettes courantes de – 16 K€ avec la fin des repas extérieurs Sodexo non reconduits dans le contrat Elixir (- 38 K€) et l'augmentation de + 17 K€ des recettes de loyers.

OPERATIONS	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS - Fonction 8		
	2021	2022	% évolution
Charges de gestion courante	2 093 666 €	2 412 800 €	15,24%
Frais de personnel	5 039 109 €	5 303 338 €	5,24%
Dépenses de transfert	214 694 €	258 226 €	20,28%
Atténuation de produits			-
Autres dépenses	31 232 €	97 126 €	210,99%
TOTAL DES DEPENSES	7 378 700 €	8 071 490 €	9,39%
Produit des services et de gestion	1 922 830 €	2 978 537 €	54,90%
Dotations, particip. Subventions		50 963 €	#DIV/0!
Atténuations de charges	78 957 €	174 114 €	120,52%
Autres produits	251 332 €	1 090 €	-99,57%
TOTAL DES RECETTES	2 253 119 €	3 204 705 €	42,23%

χ **La fonction "Aménagement et Services Urbains" :**

Cette fonction représente 19,1 % du total. Elle se décompose comme suit :

Services urbains	CA 2021	CA 2022	% Evol
Services communs	272 557	258 683	-5,09%
Propreté	1 098 979	1 190 970	8,37%
Eclairage	454 332	606 209	33,43%
Autres réseaux	138 246	232 499	68,18%

Aménagement urbain	CA 2021	CA 2022	% Evol
Equipements de voirie	639 672	700 847	9,56%
Voie	1 904 637	2 006 570	5,35%
Espaces verts	2 801 214	2 946 616	5,19%
Autres	68 812	129 095	87,61%

Les dépenses des services communs diminuent de – 14 K€ en raison notamment de la réduction des consommations d'eau.

Les dépenses courantes de propreté évoluent de la manière suivante : diminution de - 18 K€ des charges courantes avec notamment : fournitures de voirie : - 19 K€, frais de carburant : + 8 K€, entretien et réparations de matériels roulants : - 6 K€ ; les frais de personnel évoluent de + 69 K€ (soit + 8,42 %).

On note une augmentation de + 40 K€, pour s'établir à 198 K€ en 2022, de la contribution au SERTE concernant les frais de nettoyage urbain (déchets des marchés des lundis et jeudis).

Les dépenses d'éclairage augmentent globalement de + 152 K€ dont + 117 K€ d'énergie et 38 K€ d'entretien et réparation.

Les dépenses « autres réseaux » augmentent de + 94 K€ en 2022 en raison de l'évolution de la subvention d'équilibre des parcs de stationnement souterrains de + 66 K€ (effets énergie et AMO nouvelle DSP essentiellement) et des frais d'entretien des véhicules de l'environnement : + 29 K€.

OPERATIONS	ACTION ECONOMIQUE - Fonction 9		
	2021	2022	% évolution
Charges de gestion courante	202 579 €	196 870 €	-2,82%
Frais de personnel	184 124 €	220 297 €	19,65%
Dépenses de transfert	760 000 €	748 350 €	-1,53%
Autres dépenses		10 584 €	#DIV/0!
TOTAL DES DEPENSES	1 146 704 €	1 176 100 €	2,56%
Produit des services et de gestion	596 914 €	689 670 €	15,54%
Dotations, particip. Subventions, Taxes	666 745 €	804 597 €	20,68%
Atténuations de charges	728 €	500 €	-31,30%
Autres produits	180 000 €	19 775 €	-89,01%
TOTAL DES RECETTES	1 444 387 €	1 514 542 €	4,86%

Pour les quatre sous-fonctions de l'aménagement urbain :

⇒ **Equipements de voirie** (comprend fontaines et jets d'eau, signalisation et stationnement de surface) : augmentation de + 8 K€ des dépenses liées aux fontaines et jets d'eau, diminution de – 6 K€ des dépenses de signalisation, les dépenses liées au stationnement de surface évoluent de + 100 K€ avec notamment l'augmentation de la rémunération du prestataire de paiement sur mobiles du stationnement (+ 51 K€), des frais de gestion du FPS par l'ANTAI (+ 58 K€), le contrat de gestion stationnement diminuant de – 34 K€.

⇒ **Voirie Communale** : les charges de gestion du secteur augmentent de + 107 K€ : + 72 K€ pour les dépenses globales d'entretien et réparation de réseaux, + 14 K€ d'entretien et réparation des bornes escamotables, + 10 K€ pour les dépenses de marquage ; les frais de personnel sont relativement stables (- 0,34 %).

⇒ **Espaces verts** : les charges de gestion courante diminuent de – 38 K€ avec notamment la non-reconduction des frais d'études géotechniques pour 34 K€ en 2021, l'entretien de terrains (- 21 K€), l'augmentation des frais d'énergie (+ 24 K€) et de carburant (+ 12 K€) ; les frais de personnel augmentent quant à eux de + 7,8 % (+ 169 K€).

⇒ les « **autres opérations** » concernent les budgets participatifs pour 78 K€ en fonctionnement et la maintenance de la vidéo protection pour + 27 K€.

χ La fonction "Action économique" :

Cette fonction représente 2,8 % du total.

Les dépenses de gestion courante diminuent de 6 K€ avec notamment :

- la location de chalets pour le marché de Noël pour 37 K€ en 2021,
- des frais d'études pour 33 K€,
- l'animation commerçants pour +6 K€,
- les frais liés au Printemps des coquelicots pour 10 K€,
- la réduction des frais liés à l'eau minérale (énergie, analyses, entretien) : - 22 K€.

Les frais de personnel augmentent de 36 K€ en 2022, avec le recrutement d'une assistante.

Les dépenses de transfert concernent la subvention à l'Office de Tourisme (hors part manifestations) qui s'est établie à 740 K€ (soit – 20 K€ par rapport à 2021 (l'excédent cumulé de la structure à la fin 2021 se situait à 265 K€).

En recettes on note principalement les évolutions suivantes : droits de place (+ 62 K€), droits de voirie (+ 30 K€) et taxe de séjour (+ 95 K€), la redevance d'exploitation des Eaux minérales (+ 87 K€).

OPERATIONS NON VENTILEES

OBJET	2021	2022	% évolution
Charges de gestion courante	40 083	14 962	-94,96%
Charges financières	818 307	749 124	-98,17%
Charges exceptionnelles	2 112		-100,00%
Dotations aux provisions	345 870	17 224	-95,02%
Atténuation de charges	466 967	442 880	-5,16%
TOTAL DEPENSES	1 673 339	1 224 191	-26,84%
Impôts et taxes	32 971 244	34 299 475	4,03%
Dotations-Subventions-Participations	8 146 300	8 206 514	0,74%
Autres produits de gestion courante	72	23	-68,12%
Produits financiers	490	510	4,08%
Produits exceptionnels	59 933	146 732	144,82%
Dotations aux provisions	8 571		
TOTAL RECETTES	41 186 611	42 653 253	3,56%

II.2.2. Les dépenses et recettes de fonctionnement non ventilées

Après avoir examiné les dépenses et recettes de fonctionnement réparties par fonction, la rubrique présentée ci-après concerne les mouvements comptables non rattachés à une fonction et regroupés sous la dénomination "opérations non ventilées".

Il s'agit pour les dépenses essentiellement du remboursement des intérêts de la dette. Les impôts et les dotations représentent la majeure partie des recettes, la rubrique "produits exceptionnels" contient les recettes provenant des remboursements de sinistres et les pénalités encaissées au titre des marchés publics.

En observant le tableau ci-contre, on remarque parmi les principales variations une diminution de - 69 K€ des frais financiers, une diminution de - 24 K€ du chapitre « atténuation de charges » et enfin la réduction importante en 2022 du montant inscrit de dotation aux provisions pour contentieux (conformément au préambule, cette somme de 300 K€ en 2021 a été sortie de l'épargne brute pour permettre une comparaison des dépenses et recettes récurrentes).

La diminution des « atténuations de charges » concerne :

- le prélèvement SRU pour 122 K€ en 2022 (107 K€ en 2021),
- la diminution du prélèvement du FPIC qui passe de 360 K€ en 2021 à 319 K€ en 2022 (soit – 41 K€),

Les recettes non ventilées augmentent globalement de + 3,56 % (soit + 1,466 M€), les évolutions concernant la fiscalité et les dotations seront précisées dans les pages suivantes.

II.2.2.1. La charge de la dette en 2022

χ L'évolution des intérêts de la dette entre 2021 et 2022

Année	Intérêts de la dette	Capital restant dû au 31 décembre
2021	814 737,09 €	45 175 k€
2022	735 167,28 €	47 096 k€

Le tableau synthétique ci-dessus montre que l'année 2022 a enregistré une nouvelle fois une diminution des frais financiers encore significative avec – 80 K€ alors même que le mouvement d'augmentation des taux est amorcé depuis août 2022.

Ce niveau très modéré des frais financiers (**1,77 % seulement des dépenses de fonctionnement** en 2022, 2,15 % en 2021, 2,50 % en 2020, 2,59 % en 2019) et la diminution par rapport à 2021 est expliquée par :

- la réduction notable de l'endettement, l'encours de dette ayant diminué de – 3,365 M€ en 2020 et – 4,137 M€ en 2021, l'augmentation limitée de l'encours en fin d'année 2022 n'ayant pas eu d'effet à ce stade sur les frais financiers,
- **un poids de la dette à taux fixe qui se situe à la fin 2022 à 98,24 % contre 97,64 % fin 2021**, la faiblesse des taux fixes ayant permis d'accroître la part de la dette insensibilisée au risque de taux à long terme à moindre frais. Rappelons que dans le passé les frais financiers représentaient 2 M€ en 2002 et encore 1,4 M€ en 2008, la sécurisation durable de l'encours s'est donc opérée dans des conditions optimales à long terme,
- le remboursement progressif des plus anciens contrats dont le taux fixe dépassait parfois 5 % ou même 7 %. A mesure que ces emprunts s'éteignent, ils sont remplacés par des contrats moins onéreux, l'accroissement de l'encours de dette et de la part à taux fixe s'étant faite sur le long terme à des conditions très favorables,
- la faible exposition de la Commune aux taux monétaires. La remontée de ces taux a donc eu très peu d'impact sur les frais financiers de la Ville compte tenu de l'exposition quasi-intégrale de l'encours communal à taux fixe.

LA STRUCTURE DE LA DETTE PAR TYPE DE TAUX

TYPE DE TAUX	ANNEE 2021			ANNEE 2022		
	TAUX MOYEN	INTERETS VERSES en K€	% En part de l'encours	TAUX MOYEN	INTERETS VERSES en K€	% En part de l'encours
FIXE	1,76%	831,2	97,64%	1,93%	736,4	98,24%
INDEXE	0,61%	9,0	2,36%	0,81%	8,5	1,76%
Total	1,72%	840	100%	1,91%	745	100%

LA STRUCTURE DE LA DETTE PAR TRANCHE DE TAUX

TRANCHE DE TAUX	ANNEE 2021			ANNEE 2022		
	TAUX MOYEN	INTERETS VERSES en K€	% En part de l'encours	TAUX MOYEN	INTERETS VERSES en K€	% En part de l'encours
5,00% < taux < 7,00%						
4,00% < taux < 5,00%	4,43%	76,5	3,09%	4,45%	59,4	2,11%
3,00% < taux < 4,00%	3,52%	258,6	14,57%	3,37%	224,3	16,19%
2,00% < taux < 3,00%	2,24%	158,1	14,29%	2,47%	147,7	23,34%
taux <2	1,07%	347,0	68,05%	1,06%	313,5	58,35%
Total		840	100%		745	100%

L'encours communal est **orienté à 98,24 % à taux fixe** et 1,76 % à taux variable.

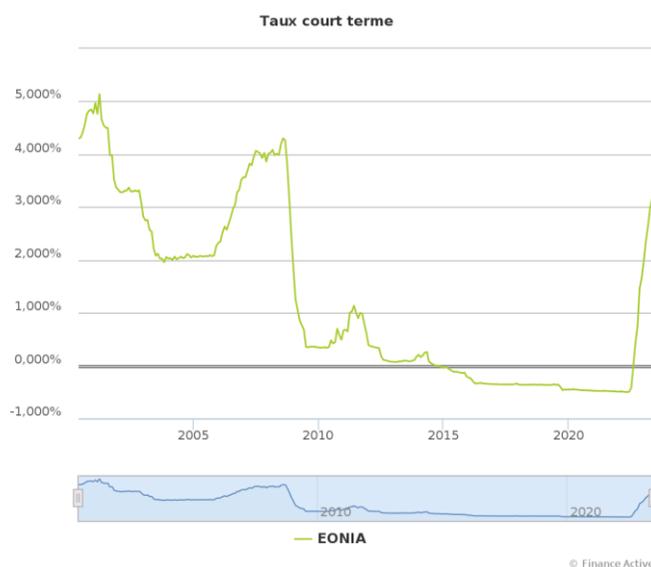
L'accentuation de la part à taux fixe s'est faite à des conditions financières tout à fait exceptionnelles à long terme. Ce mouvement va néanmoins se stopper en raison de la remontée brutale des taux d'intérêts. Ainsi le dernier emprunt contracté en fin d'année 2022 l'a été au taux fixe de 3,14 % auprès de la Banque Postale pour 4 M€ (pour mémoire en décembre 2021 un emprunt de 1 M€ sur 15 ans avait été contracté au taux fixe de 0,52 % et en 2020 un emprunt de 2 M€ sur 15 ans au taux de 0,32 %).

χ La structure de la dette

Les deux tableaux ci-contre confirment les éléments précédents, à savoir :

- un taux moyen de la dette qui demeure relativement modéré et en légère croissance avec **1,91 % en 2022** contre 1,72 % en 2021 malgré un accroissement de la part de la dette à taux fixe,
- les taux dans les tranches inférieures à 3 % représentent désormais plus de 80 % de l'encours,
- la disparition depuis 2020 de la tranche 5%-7% et la quasi disparition des emprunts supérieurs à 4 % (2 % de l'encours seulement) traduisent le rajeunissement de la dette en place et l'extinction progressive des emprunts très anciens les plus coûteux.

χ Point sur l'évolution des taux



Le graphique ci-contre présente l'évolution de l'Eonia (à savoir le taux au jour le jour) depuis 2000.

Nous pouvons constater la fin de la période de taux d'Eonia négatifs (donc nuls pour la Ville) qui était à l'œuvre depuis 2016, ce qui signifiait que plutôt que de verser une rémunération aux banques quand elles déposaient des fonds, la Banque Centrale Européenne les pénalisait en rendant coûteux les dépôts de manière à ce qu'elles fassent le choix d'injecter les importantes liquidités dont elles disposaient dans l'économie réelle.

Les remontées successives des taux par la BCE depuis août 2022 conduisent aujourd'hui à un taux interbancaire à court terme de 3,23 %.

La courbe des taux est actuellement inversée (taux longs inférieurs aux taux courts), cela signifie que les marchés anticipent une poursuite de l'augmentation des taux pendant un an avant une redescente dans la durée.

Pour la ville de Thonon-les-Bains, les taux négatifs ou nuls ont permis de financer à moindre frais une insensibilisation aux taux de marchés et une sécurisation des frais financiers pour une très longue période. Néanmoins, pour les emprunts actuels et futurs, le prix de l'argent sera bien plus élevé.

IMPOTS - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

LIBELLE	REALISE 2021	CREDITS BP 2022	REALISE 2022	% 2022/2021
Contributions directes	18 788 263,00	19 147 887,00	19 964 434,00	6,26%
FNGIR	593 460,00	593 460,00	593 460,00	0,00%
Attribution de compensation Thonon Agglomération	10 169 525,00	10 169 525,00	9 973 450,00	-1,93%
Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	58 570,00	#DIV/0!
Taxe sur l'électricité	739 065,79	760 000,00	704 893,90	-4,62%
Taxe de séjour	280 053,83	250 000,00	375 128,45	33,95%
Taxe sur la publicité	137 152,77	130 000,00	133 355,42	-2,77%
Taxe add. aux droits de mutation	2 680 929,92	1 800 000,00	3 004 666,94	12,08%
TOTAL 73	33 388 450,31	32 850 872,00	34 807 958,71	4,25%
DGF dotation forfaitaire	4 005 399,00	4 005 000,00	4 033 241,00	0,70%
Dotation de solidarité urbaine	497 782,00	414 819,00	414 818,00	-16,67%
Fonds genevois	2 865 244,00	2 700 000,00	2 948 221,00	2,90%
Compensations Foncier Bâti	378 487,00	378 487,00	418 661,00	10,61%
Compensations Taxe d'Habitation	21 196,00	23 121,00	0,00	-100,00%
Dotation de compensation Réforme TP (DCRTP)	268 028,00	268 028,00	268 028,00	0,00%
TOTAL 74	8 036 136,00	7 789 455,00	8 082 969,00	0,58%
TOTAL CHAPITRES 73 et 74	41 424 586,31	40 640 327,00	42 890 927,71	3,54%

II.2.2.2. Les recettes non ventilées

χ Les impôts et taxes

Pour mémoire, depuis 2017 la Ville a transféré à l'Agglomération l'intégralité de la fiscalité du monde économique (CFE et CVAE), les IFR, la TASCOM et une partie des impôts ménages.

Reste donc au bénéfice de la Ville des recettes fiscales **pour un montant de 19,964 M€ en 2022.**

En contrepartie de ce transfert de recettes fiscales, la Ville perçoit une Attribution de Compensation qui fige les montants de fiscalité transférés diminués des transferts de charges (personnel, cotisations syndicales, dépenses d'ordures ménagères, etc...).

L'Attribution de Compensation est de 9,973 M€ en 2022 contre 10,170 M€ en 2021 en raison des transferts de charges DECI et GEPU évoqués en préambule.

Les produits de fiscalité directe et l'Attribution de Compensation représentent une part essentielle des recettes de fonctionnement communales avec 57 % du total, mais avec une marge de manœuvre limitée sur les taux, l'Attribution de Compensation étant figée. On note par ailleurs une diminution du pouvoir de taux, ce dernier étant désormais concentré sur le foncier bâti.

A noter parmi les autres évolutions :

- une diminution des encaissements constatés de la taxe sur l'électricité de - 34 K€,
- **une augmentation importante du produit de la taxe de séjour de + 95 K€** pour se situer à 375 K€ (pour mémoire ce produit était de 278 K€ en 2019),
- un produit de taxe sur la publicité relativement stable (- 4 K€) pour se situer à 133 K€,
- une augmentation des droits de mutation avec + 324 K€ en 2022, pour s'établir à 3,005 M€.

χ Les dotations et participations

On peut classer ces recettes en cinq grandes rubriques :

⇒ **la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** se situe en légère évolution de + 28 K€, l'ancienne compensation part salaires a été transférée à Thonon Agglomération dès 2017. Elle ne représente plus que 4 M€ en 2022.

⇒ **la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)** diminue de - 83 K€ (diminution identique à celle enregistrée en 2021) conformément aux attributions prévues par le mécanisme de sortie du dispositif pour la Commune (2022 était la dernière année de bénéfice de cette garantie).

⇒ les allocations compensatrices liées aux exonérations d'impôts décidées par l'Etat : les allocations compensatrices de taxe professionnelle et de fiscalité économique ont disparu depuis 2017 car transférées à Thonon Agglomération.

Produit de fiscalité	Bases 2021	Taux 2021	Produit 2021	Bases 2022	Taux 2022	Produit 2022	Evolution des taux	Evolution des bases
Taxe d'habitation	Supprimée dans le cadre de la réforme de suppression de la taxe d'habitation							
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	6 998 164	13,78%	964 347	7 404 058	13,78%	1 309 586	30,00%	5,80%
Foncier Bâti	50 155 586	30,62%	15 357 640	52 163 444	30,62%	15 972 447		4,00%
Versement du coefficient correcteur			2 187 171			2 313 743		5,79%
Foncier non bâti	139 775	59,90%	83 725	145 935	59,90%	87 415		4,41%
Rôles supplémentaires			195 379			281 243		
Soit Total Produit taxable			18 788 263			19 964 434		6,26%
Compensation FNGIR			593 460			593 460		0,00%
Compensation DC RTP			268 028			268 028		0,00%
Total compensations réforme TP			861 488			861 488		0,00%
Compensations taxe d'habitation			21 196			-		-100,00%
Compensations foncier bâti			378 487			418 661		10,61%
Total compensations fiscales			399 683			418 661		4,75%
Soit Total Fiscalité et compensations			20 049 434			21 244 583		5,96%

Les recettes de compensations au titre du foncier bâti augmentent de + 40 K€, celles sur la taxe d'habitation ont disparu dans le cadre de la réforme de suppression de la taxe d'habitation.

⇒ **les fonds genevois s'inscrivent en augmentation de + 83 K€ (soit + 2,90 %), soit un passage de 2,865 M€ à 2,948 M€.**

χ L'évolution des recettes fiscales

Les taux 2017 avaient été votés en maintenant inchangée la pression fiscale sur les contribuables du fait de l'arrivée des taux de Thonon Agglomération (7,34 % sur la taxe d'habitation et 2,39 % sur le foncier bâti). **Les taux ont été votés de manière inchangée depuis.**

On note depuis 2021, dans le cadre de réforme de suppression de la taxe d'habitation, la disparition du produit de taxe d'habitation au profit du bénéfice du taux départemental de foncier bâti assorti d'un coefficient correcteur pour équilibrer le transfert.

Le seul produit de taxe d'habitation demeurant dans le giron communal est celui sur les résidences secondaires, avec le retour d'un pouvoir de taux pour la Commune en 2023.

L'évolution du produit fiscal est la suivante :

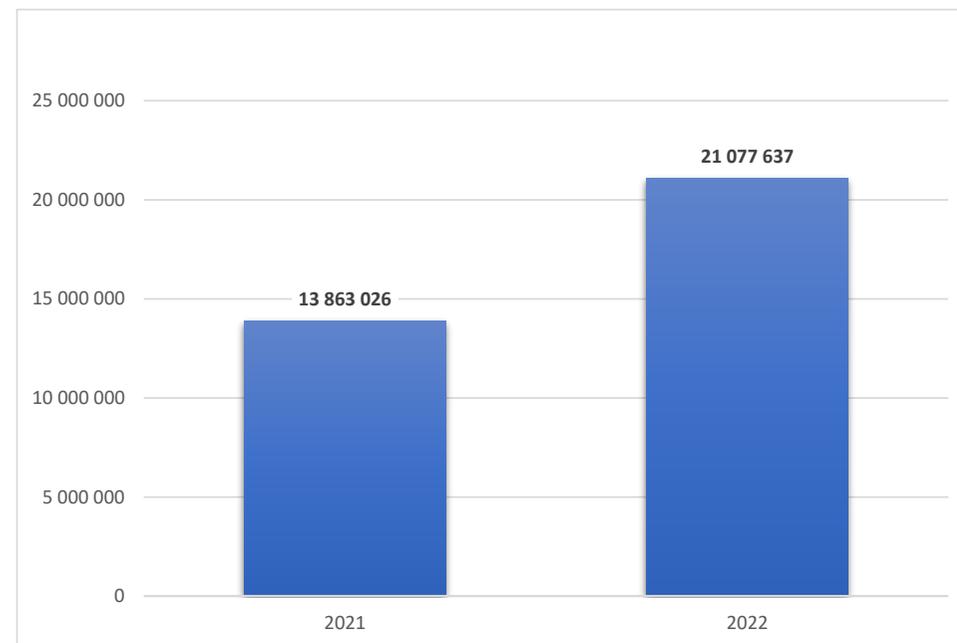
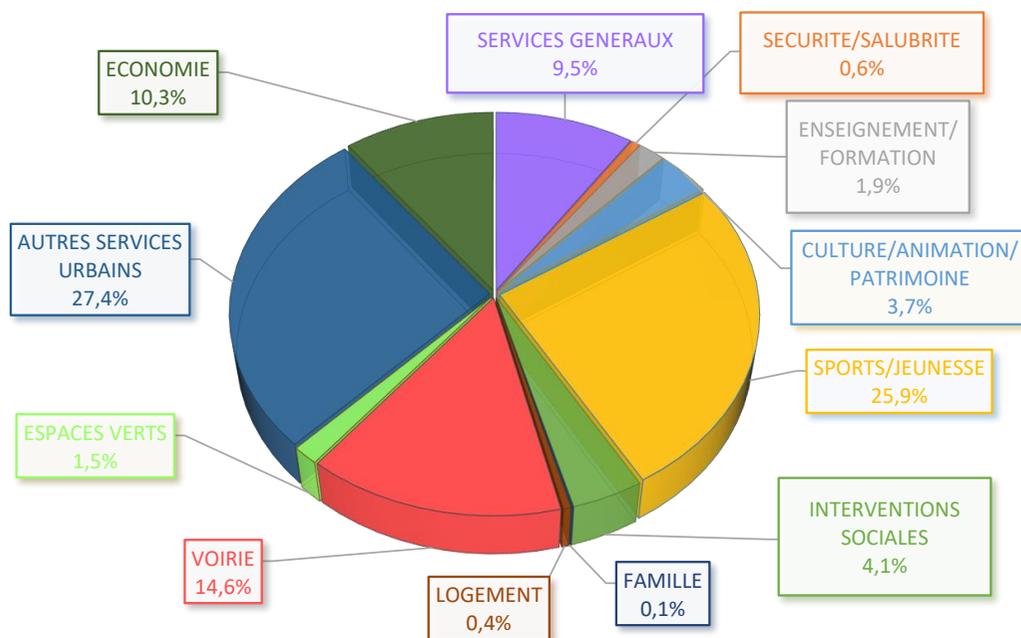
- **croissance du produit de taxe sur les résidences secondaires de 5,80 %** et application de la majoration de 30 % sur les résidences secondaires en 2022, **soit + 345 K€**,
- **croissance du produit de foncier bâti de 4 %, soit + 615 K€**,
- suppression des compensations à la taxe d'habitation et une réévaluation des compensations de foncier bâti,
- stabilisation de la compensation de la DCRTP.

Ces effets cumulés conduisent à une croissance du produit fiscal à taux constants et compensations incluses de + 5,96 %.

Rappelons enfin que les produits de la fiscalité du monde économique, Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE), l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER) et la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) ont été transférés à Thonon Agglomération dès 2017.

II.3. SYNTHÈSE DES COMPTES 2022 (hors mouvements d'ordre)

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT PAR FONCTIONS

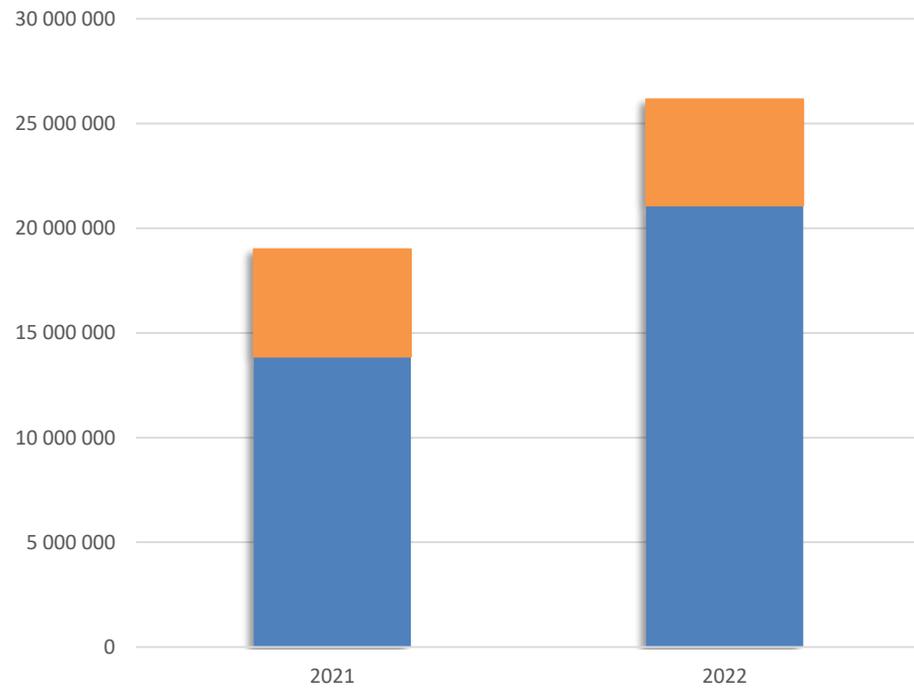


Les dépenses d'équipement en Euros

Services Généraux	2 001 828 €	Famille	26 768 €
Sécurité/Salubrité	129 526 €	Logement	87 644 €
Enseignement/Formation	399 157 €	Voirie	3 077 023 €
Culture/Animation/patrimoine	782 307 €	Espaces Verts	317 229 €
Sport Jeunesse	5 452 365 €	Autres services Urbains	5 768 502 €
Interventions sociales	859 597 €	Economie	2 175 691 €

LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

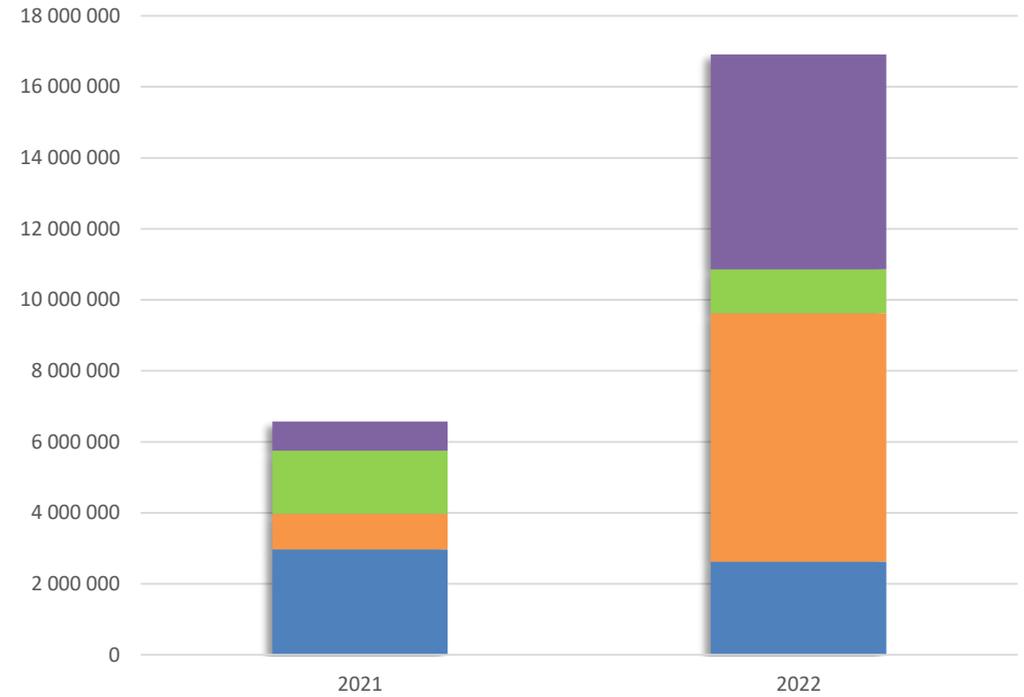
Evolution des principales dépenses d'investissement



Montant en Euros des dépenses d'investissement (hors dépenses d'ordre) :

	Dépenses d'équipement	21 077 637 €
	Dépenses liées aux emprunts et dettes assimilées	5 079 612 €

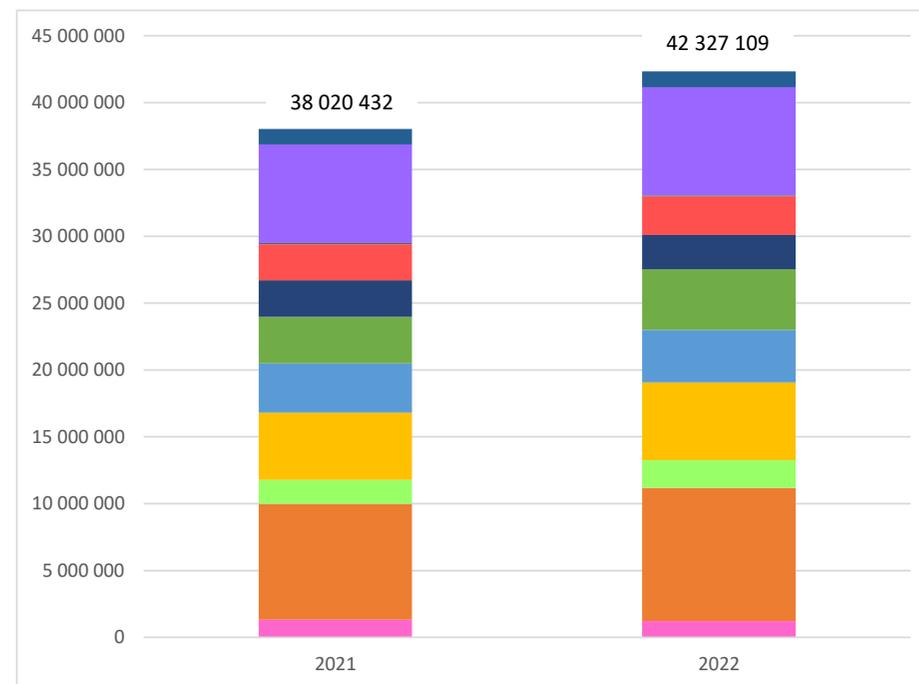
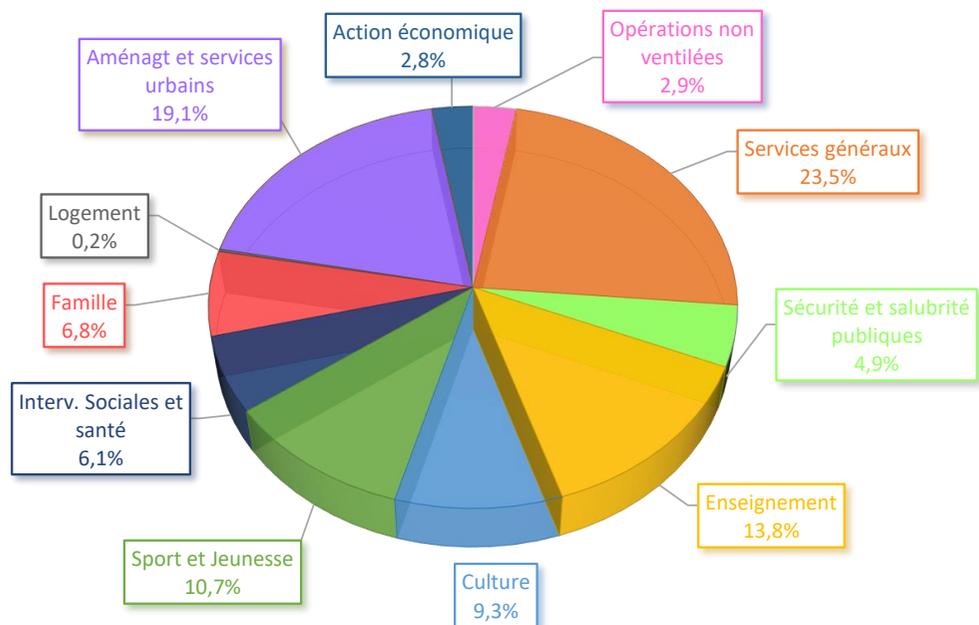
Evolution des principales recettes d'investissement



Montant en Euros des recettes d'investissement (hors recettes d'ordre) :

	Dotations	2 624 748 €
	Recettes liées aux emprunts	7 000 000 €
	Subventions	1 239 368 €
	Autres recettes (dont cessions)	6 052 159 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTIONS



Les dépenses de fonctionnement en Euros (hors mouvements d'ordre) :

Opérations non ventilées	1 224 191 €
Services généraux	9 948 384 €
Sécurité et salubrité publiques	2 070 843 €
Enseignement	5 820 426 €
Culture	3 937 151 €
Sport et Jeunesse	4 521 775 €

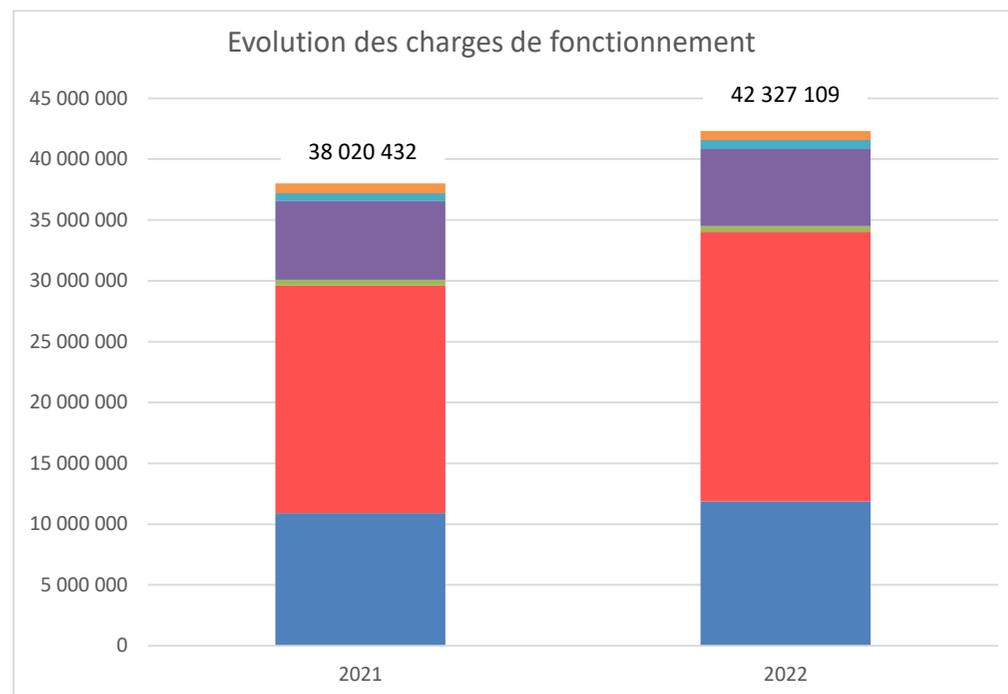
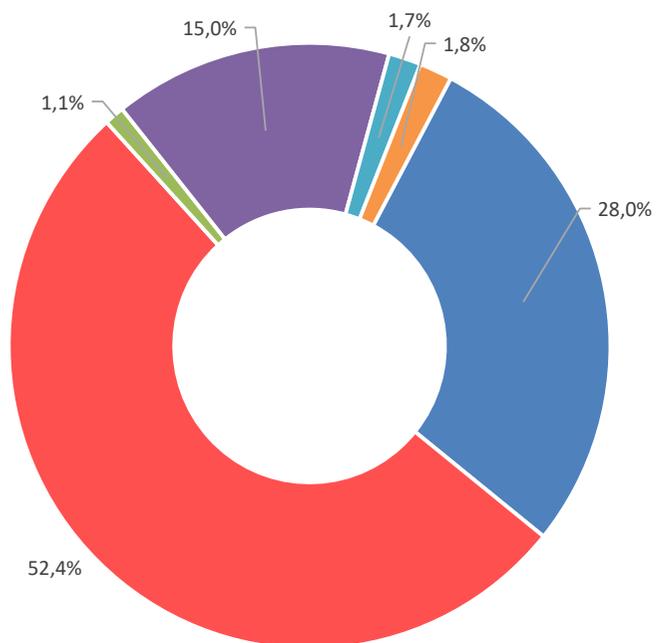
Interv. Sociales et santé	2 583 381 €
Famille	2 880 593 €
Logement	92 775 €
Aménagt et services urbains	8 071 490 €
Action économique	1 176 100 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Les dépenses réelles de fonctionnement comprennent :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...)
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les dépenses de transfert (subventions et participations, indemnités des élus...)
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...)
5. Les charges exceptionnelles (subventions d'équilibre budgets annexes, provisions)

Structure des charges de fonctionnement 2022



Montant en Euros des dépenses de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) :

Charges à caractère général	11 866 575 €
Charges de personnel	22 181 070 €
Atténuation de charges	453 070 €
Dépenses de transfert	6 341 142 €
Charges exceptionnelles	736 129 €
Charges financières	749 124 €

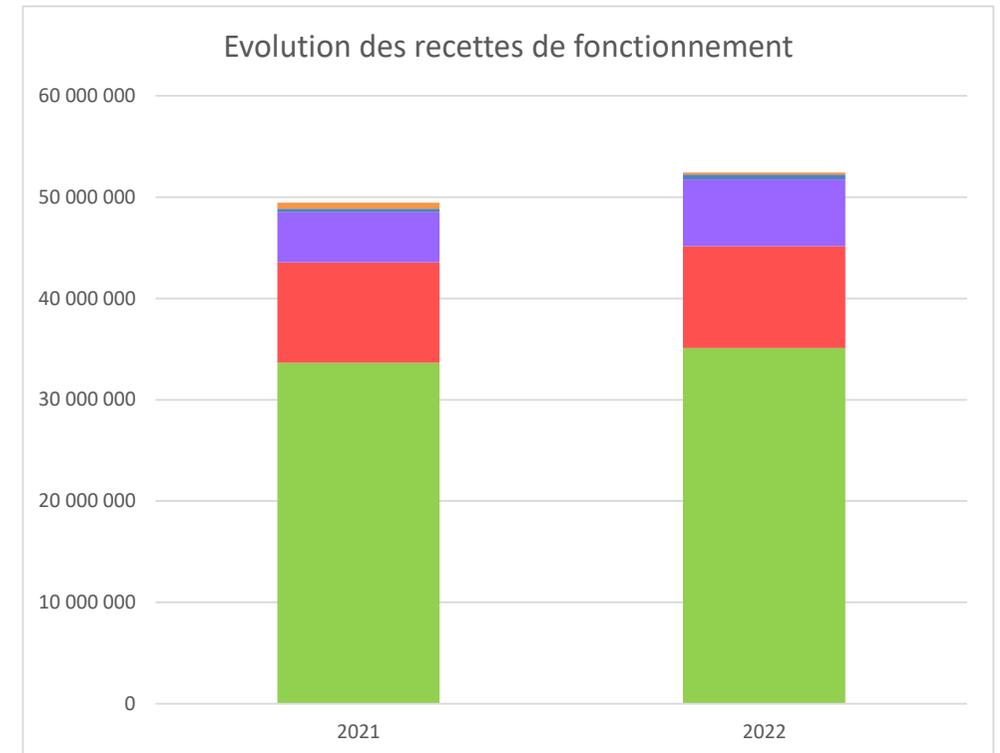
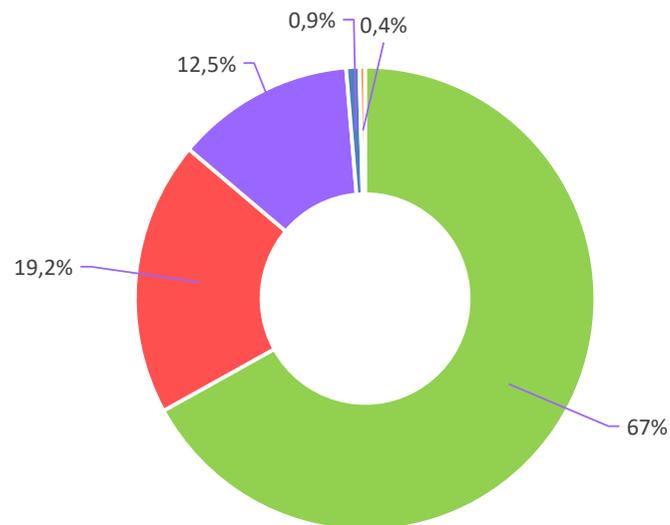
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Les recettes réelles de fonctionnement comprennent :

1. La fiscalité directe locale et Attribution de compensation
2. Les subventions et participations de l'Etat et des autres collectivités (dont les dotations)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics)
4. Les atténuations de charges (rembt frais de personnel)
5. Les produits financiers (produits des valeurs mobilières et immobilières)

Les produits exceptionnels (cessions d'immobilisations) ne sont pas retenus car non récurrents.

Structure des produits de fonctionnement 2022
(Hors mouvements d'ordre)



Montant en Euros des recettes de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) :

Fiscalité directe locale et Attribution de compensation	35 104 072 €
Subv. et partic. de l'Etat et des autres coll.	10 044 934 €
Produits courants	6 576 486 €
Atténuation de charges	485 465 €
Autres produits	206 877 €

III/ ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE SUR 5 ANS

ENDETTEMENT ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE

L' ENDETTEMENT ET LE NIVEAU DES INVESTISSEMENTS

ANNEE	DEPENSES D' EQUIPEMENT CONSTATEES	MONTANT D' EMPRUNT REALISE	% DE FINANCEMENT PAR L' EMPRUNT
2018	20 744 294,26	5 000 000,00	24,10%
2019	18 787 600,81	3 000 000,00	15,97%
2020	14 896 355,69	2 000 000,00	13,43%
2021	13 863 026,40	1 000 000,00	7,21%
2022	21 077 637,46	7 000 000,00	33,21%
CUMUL MOY / 5 ANS	89 368 914,62 17 873 782,92	18 000 000 3 600 000	20,14% 20,14%

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

ANNEE	ENCOURS AU 31 DECEMBRE	ANNUITE	CAPITAL	INTERETS	AUTRES FRAIS FINANCIERS
2018	54 918 339,12	6 113 679,47	5 058 241,72	1 055 437,75	11 546,47
2019	52 677 307,20	6 241 755,88	5 241 031,92	1 000 723,96	8 934,49
2020	49 312 158,96	6 276 950,90	5 365 148,24	911 802,66	9 248,46
2021	45 175 485,69	5 951 410,36	5 136 673,27	814 737,09	3 569,41
2022	47 095 640,29	5 814 779,57	5 079 612,29	735 167,28	13 957,16

L'encours de dette depuis le 31 décembre 2017 tient compte de l'intégration de la dette récupérée suite à la dissolution du SIDDIST : 1 447 466,67 €

III.1. Endettement et remboursement de la dette

III.1.1. L'endettement et le niveau des investissements

Le tableau ci-contre met en perspective la réalisation des investissements avec les emprunts contractés au cours des cinq dernières années.

Ces éléments mettent en évidence, d'une part que la moyenne des dépenses d'équipement se situe sur 5 ans à près de 18 M€ avec une décélération importante entre 2018 et 2021 et une forte reprise en 2022, d'autre part que **l'emprunt nouveau représente seulement 20,14 % du financement des investissements sur la période.**

En comparaison avec les rapports de présentation du compte administratif des années passées, le montant des réalisations des dépenses d'équipement demeure élevé, avec une réduction forte du ratio de financement par emprunt en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire et du renouvellement du Conseil Municipal avec la redéfinition des projets associée.

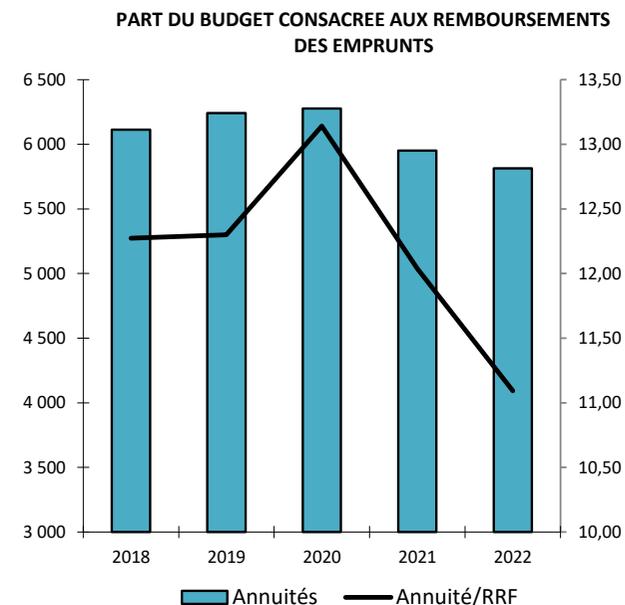
Les remboursements de capital de la dette enregistraient une croissance sur la période qui s'inverse à partir de 2021. Cette croissance résultait d'une part de l'accroissement du remboursement de l'encours vieillissant, l'augmentation très conséquente de l'endettement en 2016 et 2017 produisant aussi des effets de remboursement de capitaux nouveaux durables.

Sur la dernière période de 5 années détaillée, l'encours de dette municipale se situait à la fin 2018 à 55 M€, avant de décroître à 49,3 M€ à la fin 2020 et 45,2 M€ à la fin 2021. L'augmentation de l'endettement à la fin 2022 de + 1,9 M€ demeure ainsi modérée.

L'interprétation du niveau de l'endettement et de sa soutenabilité à terme est à comparer aux ressources propres que dégage la collectivité pour la rembourser, cela fera l'objet de données d'analyse financière aux pages suivantes.

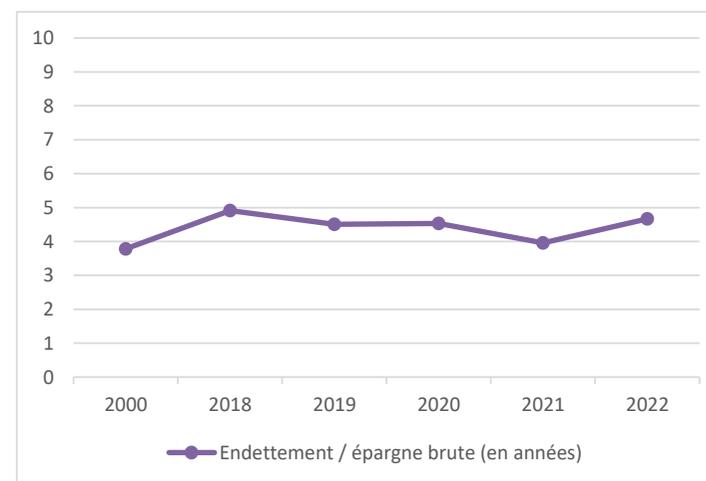
LA PART DU BUDGET CONSACREE AU REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

ANNEES	ANNUITES (en K€)	Recettes réelles de fonctionnement (en K€)	TAUX
2018	6 114	48 667	12,27
2019	6 242	49 601	12,30
2020	6 277	47 766	13,14
2021	5 951	49 436	12,04
2022	5 815	52 418	11,09



LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

ANNEES	ENCOURS AU 31 DECEMBRE en K€	EPARGNE BRUTE en K€	ENDETTEMENT/ EPARGNE BRUTE (en années)
2018	54 918	11 183	4,9
2019	52 677	11 690	4,5
2020	49 312	10 875	4,5
2021	45 175	11 416	4,0
2022	47 096	10 091	4,7



III.1.2. Le remboursement de la dette

Pour analyser l'évolution de la dette de la ville, on peut avoir recours à l'élaboration de ratios et suivre leur évolution. Les deux ratios les plus significatifs sont :

χ La part du budget consacrée au remboursement des emprunts

Il s'agit de mesurer le niveau des recettes de fonctionnement de la ville affectées au remboursement de la dette. On remarquera que le ratio pour 2022 est revenu à 11,09 %, soit le niveau le plus faible depuis 2018. Ce ratio demeure modéré avec une dette saine, la moyenne des communes de 20 000 à 50 000 habitants se situant à 8,36 % en 2021 (12,82% en 2016) avec des encours de dette souvent allongés et d'importants transferts de dettes aux intercommunalités.

χ La capacité de désendettement

Ce ratio détermine le nombre d'années nécessaires à la ville si elle décidait (d'une façon théorique) de consacrer l'intégralité de son épargne brute au remboursement de son encours de dette.

La capacité de désendettement oscillait en 2004 et 2005 entre 4 et 5 années. A la faveur des désendettements observés depuis 2005, la capacité de désendettement communale était descendue aux environs de 2,5 années en 2012 pour remonter à 5,7 années en 2017. A partir de 2019, à la faveur de la croissance de l'épargne brute et de la diminution de l'endettement, le ratio redescend sous la barre des 5 ans pour se situer à 4,5 années en 2019. On observe en 2020 une stabilisation du ratio de capacité de désendettement sous l'effet comparable de la diminution de l'endettement et de la réduction de l'épargne brute dans le contexte Covid. En 2021 la croissance de l'épargne brute et le fort désendettement conduisent à limiter la capacité de désendettement à 4 années.

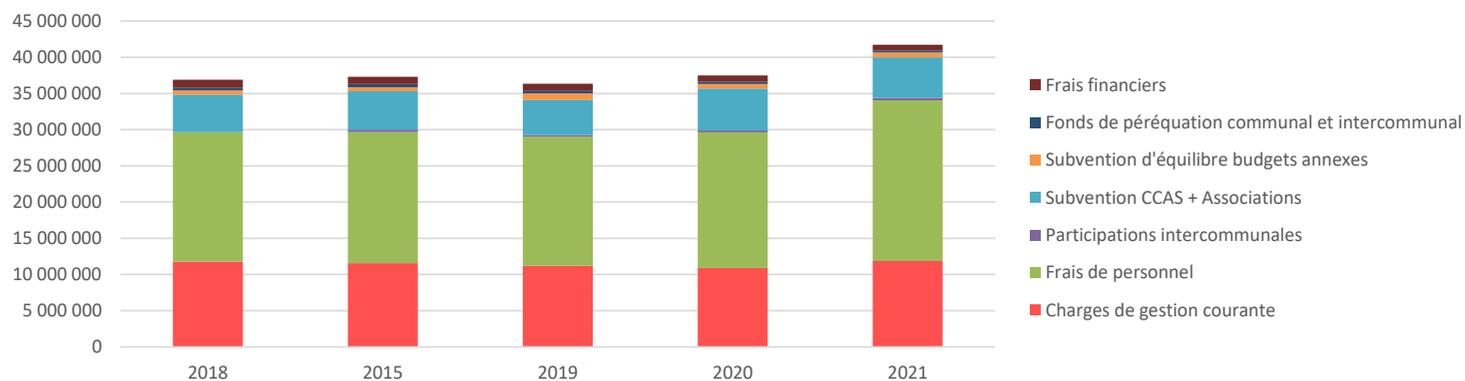
Le ratio capacité de désendettement se situe en 2022 à 4,7 années, soit un très bon niveau à l'instant T. Le ratio affiche une inflexion par rapport au niveau 2021, l'épargne brute affichant une diminution de – 1,325 M€ (à peu près équivalente à l'augmentation des dépenses d'énergie) et la dette communale une augmentation de + 1,9 M€ par rapport à l'année précédente. Pour information, la moyenne de la strate se situe à 4,8 années (données nationales 2021).

Ce ratio est central dans l'analyse par les banques ou les cabinets d'audit de la situation financière d'une collectivité, son niveau inférieur à 5 années démontre la capacité de la Ville à rembourser sa dette et à autofinancer une part significative de ses investissements.

EVOLUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN DEPENSES DE 2018 A 2022

LIBELLE	2018	2019	% EVOL.	2020	% EVOL.	2021	% EVOL.	2022	% EVOL.	% Ev. Moy.	% evolution en rythme annuel
Charges de gestion courante	11 793 684	11 571 994	-1,88%	11 202 568	-3,19%	10 895 842	-2,74%	11 866 575	8,91%	0,27%	0,15%
Frais de personnel	17 850 817	18 114 775	1,48%	17 834 478	-1,55%	18 742 218	5,09%	22 181 070	18,35%	5,84%	5,58%
Participations intercommunales	43 838	302 604	590,28%	234 349	-22,56%	266 092	13,55%	340 859	28,10%	152,34%	66,99%
Subvention CCAS + Associations	5 138 303	5 317 709	3,49%	4 813 383	-9,48%	5 775 714	19,99%	5 609 125	-2,88%	2,78%	2,22%
Subvention d'équilibre budgets annexes	606 728	558 509	-7,95%	949 513	70,01%	616 364	-35,09%	650 882	5,60%	8,14%	1,77%
Autres dépenses	597 466	608 037	1,77%	532 320	-12,45%	546 106	2,59%	610 644	11,82%	0,93%	0,55%
Fonds de péréquation communal et intercommunal	386 387	427 788	10,71%	403 732	-5,62%	359 788	-10,88%	318 829	-11,38%	-4,29%	-4,69%
Total des dépenses de gestion	36 417 224	36 901 415	1,33%	35 970 343	-2,52%	37 202 125	3,42%	41 577 984	11,76%	3,50%	3,37%
Frais financiers	1 066 984	1 009 658	-5,37%	921 051	-8,78%	818 307	-11,16%	749 124	-8,45%	-8,44%	-8,46%
Total dépenses de fonctionnement	37 484 208	37 911 074	1,14%	36 891 394	-2,69%	38 020 432	3,06%	42 327 109	11,33%	3,21%	3,08%

Evolution des masses budgétaires en dépenses
de 2018 à 2022



III.2. L'évolution du budget de fonctionnement de 2018 à 2022

Sur le plan de la présentation, ces tableaux reprennent globalement les grandes rubriques de dépenses et recettes mentionnées au début de ce rapport. La rubrique "frais financiers" est isolée en dépenses de manière à suivre l'évolution des dépenses dites de gestion et la rubrique "produit des cessions" en recettes est isolée elle aussi de manière à suivre l'évolution des recettes courantes.

III.2.1. L'évolution des dépenses de fonctionnement

La municipalisation du secteur Jeunesse (accueils périscolaires, extrascolaires et maisons de quartier) impacte les chapitres et perturbe la lisibilité des comptes entre 2021 et 2022 ; en raison de la période Covid, la vision pluriannuelle des évolutions sur 5 ans se révèle plus pertinente par l'évolution en rythme annuel (comparaison 2022/2018) que celle en moyenne (moyenne simple des pourcentages d'évolution de chaque année).

Concernant le chapitre « *charges de gestion courante* », la comparaison est inopérante pour plusieurs raisons : l'année 2021 a été en fonctionnement partiellement réduite du fait des mesures sanitaires et du bénéfice sur cet exercice des régularisations covid au titre de 2020. Par ailleurs l'année 2022 voit ce chapitre réduit des précédents marchés Léo Lagrange et IFAC.

Enfin, en 2022, les dépenses d'énergie se situent en croissance de + 1,2 M€ par rapport à 2021.

Ainsi, malgré la mise en œuvre de politiques nouvelles et de l'inflation, hors effet énergie et municipalisation, **l'évolution de ce chapitre est de seulement + 1,54 % par rapport à 2018 en rythme annuel.**

Les « *dépenses de personnel* » enregistrent une croissance issue pour une large part de la reprise en régie de la masse salariale des sections Jeunesse municipalisées pour près de 2 M€. Hors effet municipalisation, la masse salariale évolue à périmètre constant de + 7,76 % avec comme effets, outre l'évolution des effectifs en fonction des choix municipaux, l'impact de l'augmentation du SMIC qui touche de nombreux agents de catégorie C (évolution du salaire de 6,8 % entre décembre 2022 et décembre 2021) et l'augmentation du point d'indice de + 3,5 % pour l'ensemble des agents.

Les « *participations intercommunales* » concernent notamment la participation pour les déchets communaux liés aux marchés et aux déchets verts (+ 50 K€ en 2022).

Les « *subventions CCAS et Associations* » diminuent globalement de – 167 K€ avec le choix de financer des animations par marché public, la subvention au CCAS diminuant de – 67 K€ (en lien avec les besoins de financement de la structure). La croissance sur la période est néanmoins élevée avec + 2,22 % en rythme annuel par rapport à 2018.

Les *subventions d'équilibre versées aux budgets annexes* sont relativement stables avec une évolution de + 35 K€.

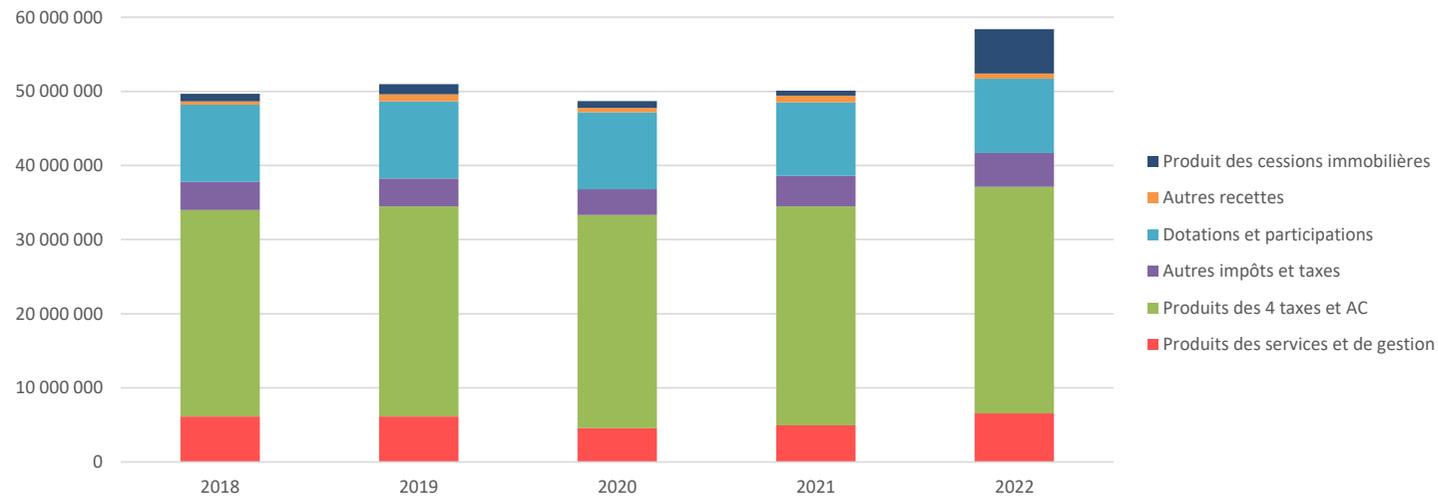
En 2022, la structure des dépenses de fonctionnement se résume ainsi :

Charges courantes	11 866 575	28,04%
Frais personnel	22 181 070	52,40%
Dépenses de transfert	6 600 866	15,59%
Autres charges	929 473	2,20%
Frais financiers	749 124	1,77%
Total dépenses de fonctionnement	42 327 109	100,00%

EVOLUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN RECETTES DE 2018 A 2022

LIBELLE	2018	2019	% EVOL.	2020	% EVOL.	2021	% EVOL.	2022	% EVOL.	% Ev. Moy.	% evolution en rythme annuel
Produits des services et de gestion	6 158 345	6 127 147	-0,51%	4 555 208	-25,66%	4 944 782	8,55%	6 576 486	33,00%	3,85%	1,66%
Produits des 4 taxes et AC	27 831 748	28 363 885	1,91%	28 776 851	1,46%	29 551 248	2,69%	30 531 344	3,32%	2,34%	2,34%
Autres impôts et taxes	3 779 234	3 748 130	-0,82%	3 485 010	-7,02%	4 086 740	17,27%	4 572 728	11,89%	5,33%	4,88%
Dotations et participations	10 412 511	10 401 991	-0,10%	10 345 064	-0,55%	9 926 735	-4,04%	10 044 934	1,19%	-0,88%	-0,89%
Autres recettes	485 610	959 823	97,65%	604 040	-37,07%	926 807	53,43%	692 342	-25,30%	22,18%	9,27%
Total recettes de fnt (hors cessions)	48 667 447	49 600 976	1,92%	47 766 173	-3,70%	49 436 313	3,50%	52 417 833	6,03%	1,94%	1,87%
Produit des cessions immobilières	1 003 447	1 367 240	36,25%	923 145	-32,48%	667 908	-27,65%	5 985 279	796,12%	193,06%	56,28%
Total recettes de fonctionnement	49 670 894	50 968 216	2,61%	50 968 216	0,00%	50 104 221	-1,70%	58 403 112	16,56%	4,37%	4,13%

Evolution des masses budgétaires en recettes
de 2018 à 2022



III.2.2. L'évolution des recettes de fonctionnement de 2018 à 2022

Le poste « *produit des services et de gestion* », après deux années perturbées en 2020 et 2021, reprend un niveau plus habituel :

- les recettes de stationnement de surface augmentent de + 271 K€ (soit 1,615 M€, pour mémoire 1,650 M€ en 2019)
- les recettes de Forfait Post-Stationnement augmentent de + 744 K€ (soit 1,021 M€, pour mémoire 458 K€ en 2019),
- les droits d'entrée de la Plage enregistrent une croissance de 220 K€ (soit 481 K€, pour mémoire 393 K€ en 2019),
- les droits de voirie augmentent de + 30 K€ (soit 335 K€, pour mémoire 322 K€ en 2019).

On note l'apparition de recettes de partenariat pour le FISE pour 34 K€.

Le *produit des 4 taxes* (Attribution de Compensation incluse) enregistre une croissance de + 3,32 % à taux de fiscalité inchangés.

Le poste « *autres impôts et taxes* » augmente de + 486 K€ avec comme principales évolutions : les droits de mutation (+ 324 K€), la taxe de séjour avec + 95 K€, les droits de place avec + 62 K€.

Les *dotations et participations* augmentent de + 118 K€ avec les principales évolutions suivantes :

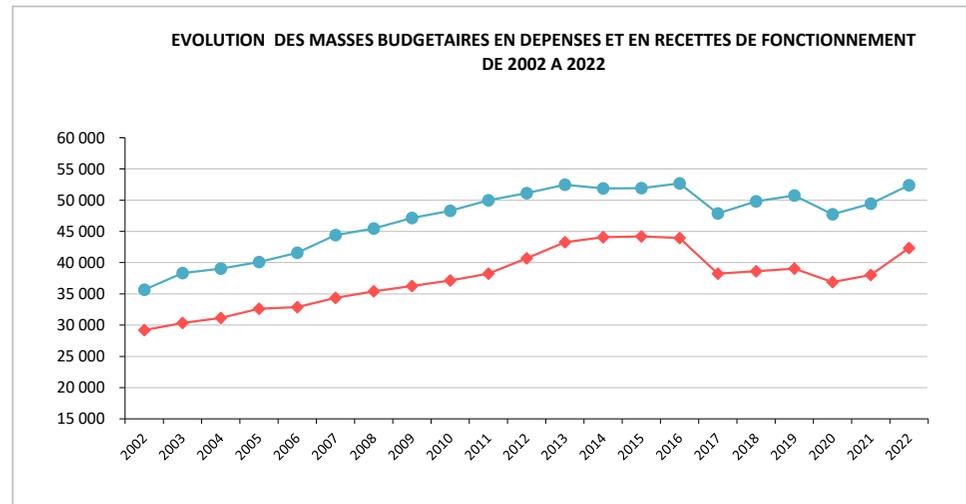
- stabilité de la DGF avec + 28 K€,
- la diminution de la DSU avec application du mécanisme de garantie de sortie : - 83 K€,
- l'encaissement des dotations de l'Etat pour l'organisation des élections (+ 151 K€) avec reversement d'une part aux communes pour la mise sous pli des propagandes électorales,
- la diminution des recettes de la CAF : - 22 K€ malgré l'encaissement d'importantes recettes liées à la municipalisation du secteur Jeunesse, cela traduit une forte réduction des subventions CAF dans le cadre de la Petite enfance,
- l'augmentation des Fonds Genevois qui passent de 2,865 M€ à 2,948 M€, soit + 83 K€,
- la non reconduction des compensations des dépenses exposées par la Commune pour le Centre de vaccination (-140 K€).

La nouvelle structure de répartition des recettes communales en 2022 est la suivante :

Produit des services	6 576 486	12,55%
Produit des 4 taxes	30 531 344	58,25%
Autres impôts et taxes	4 572 728	8,72%
Dotations et participations	10 044 934	19,16%
Autres recettes	692 342	1,32%
Total recettes courantes	52 417 833	100,00%

EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

ANNEES	DEPENSES REELLES FONCTIONT	TAUX EVOLUTION	INTERETS DETTE	TAUX EVOLUTION INT. DETTE	DEPENSES REELLES FONCT. HORS DETTE	TAUX EVOLUTION HORS DETTE	RECETTES REELLES FONCTIONT	TAUX EVOLUTION REC.FONCT.
2002	29 205	2,28%	2 059	-7,17%	27 146	3,07%	35 657	4,65%
2003	30 336	3,87%	1 881	-8,64%	28 455	4,82%	38 333	7,50%
2004	31 167	2,74%	1 599	-14,99%	29 568	3,91%	39 066	1,91%
2005	32 624	4,67%	1 394	-12,82%	31 230	5,62%	40 086	2,61%
2006	32 881	0,79%	1 417	1,65%	31 464	0,75%	41 603	3,78%
2007	34 366	4,52%	1 374	-3,03%	32 992	4,86%	44 396	6,71%
2008	35 412	3,04%	1 422	3,48%	33 991	3,03%	45 457	2,39%
2009	36 278	2,44%	902	-36,55%	35 376	4,07%	47 155	3,73%
2010	37 138	2,37%	704	-21,98%	36 434	2,99%	48 287	2,40%
2011	38 232	5,39%	724	2,87%	37 508	2,95%	49 990	3,53%
2012	40 716	6,50%	822	13,56%	39 894	6,36%	51 113	2,25%
2013	43 287	6,31%	790	-3,94%	42 497	6,53%	52 462	2,64%
2014	44 071	1,81%	984	24,56%	43 087	1,39%	51 891	-1,09%
2015	44 207	0,31%	1 026	4,24%	43 181	0,22%	51 930	0,07%
2016	43 942	-0,60%	1 112	8,38%	42 831	-0,81%	52 692	1,47%
2017	38 263	-12,92%	1 090	-1,97%	37 173	-13,21%	47 893	-9,11%
2018	38 631	0,96%	1 067	-2,08%	37 564	1,05%	49 814	4,01%
2019	39 058	1,10%	1 010	-5,37%	38 048	1,29%	50 748	1,87%
2020	36 891	-5,55%	921	-8,78%	35 970	-5,46%	47 766	-5,88%
2021	38 020	3,06%	818	-11,16%	37 202	3,42%	49 436	3,50%
2022	42 327	11,33%	749	-8,45%	41 578	11,76%	52 418	6,03%



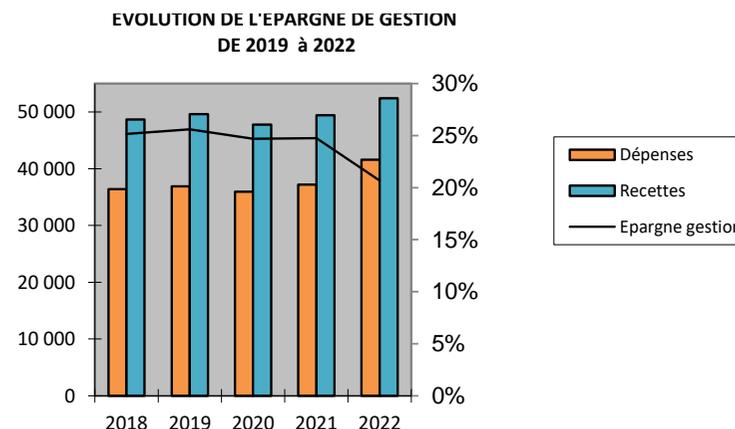
III.2.3. L'évolution globale de la section de fonctionnement

Les tableaux et courbes figurant ci-contre présentent l'évolution en euros des dépenses et des recettes sur les cinq dernières années.

La différence entre les recettes et dépenses de fonctionnement hors frais financiers constitue l'épargne de gestion de la Collectivité qui est utilisée au remboursement de la dette (capital et intérêts) et à l'autofinancement des investissements.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de cette épargne de gestion sur les cinq dernières années.

ANNEES	Dépenses de gestion en K€	Recettes de fonctionnement en K€	EPARGNE DE GESTION en K€	TAUX EPARGNE GESTION en %
2018	36 417	48 667	12 250	25,2%
2019	36 901	49 601	12 700	25,6%
2020	35 970	47 766	11 796	24,7%
2021	37 202	49 436	12 234	24,7%
2022	41 578	52 418	10 840	20,7%



En 2018 et 2019, le taux d'épargne de gestion se situait au-delà de 25 %

En 2020, malgré la baisse spectaculaire des recettes de fonctionnement dans le contexte de la Covid 19, l'épargne de gestion a relativement bien résisté, avec un taux de 24,7 %, niveau stabilisé en 2021.

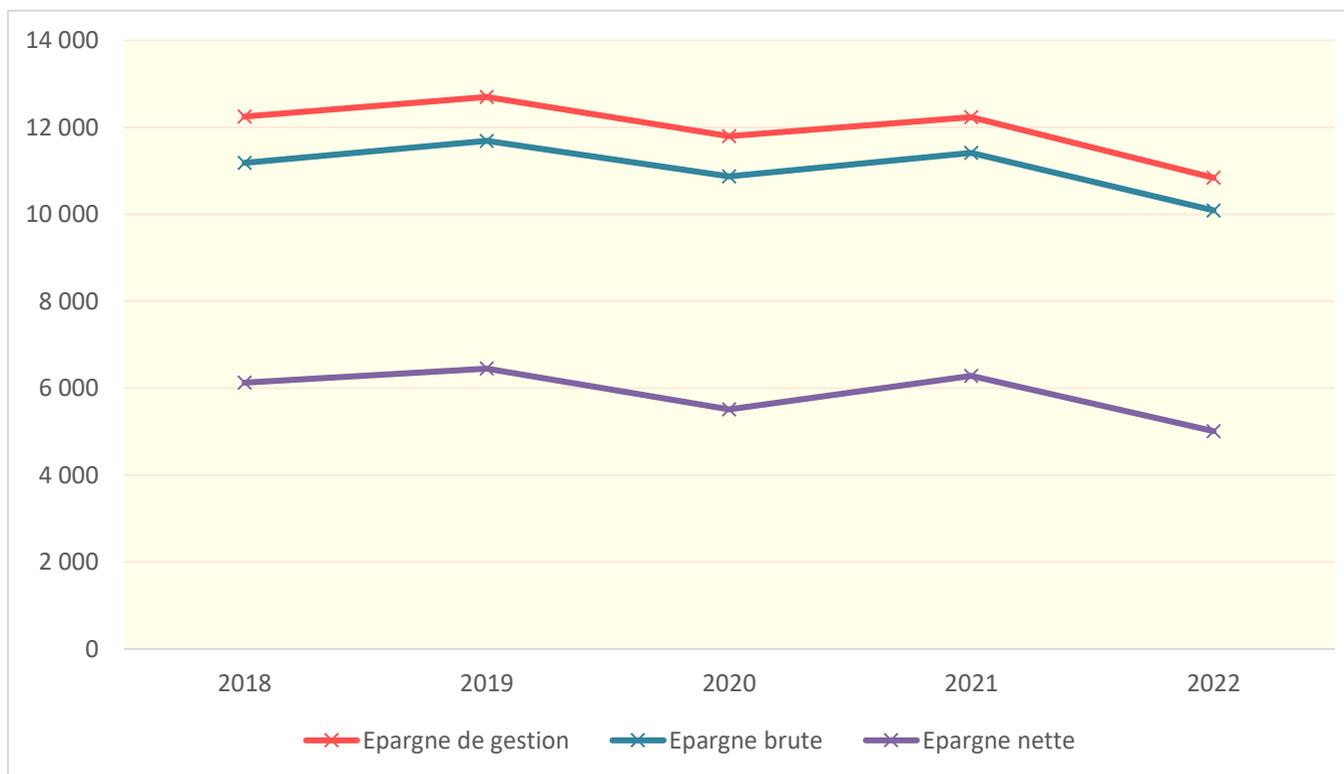
En 2022 le niveau de l'épargne de gestion décroît pour se situer à 20,7 %.

Le taux d'épargne de gestion demeure nettement supérieur à celui de la strate des Communes de 20 000 à 50 000 habitants pour lesquelles il se situe à 15 % en 2021.

Le taux d'épargne brute se situe à 19,25 %. Cela signifie que la Ville parvient à dégager plus de 19 % de ses recettes de fonctionnement pour rembourser sa dette et autofinancer ses investissements. Pour information, le niveau moyen de la strate est de 13,85 % en 2021.

EVOLUTION DE L'EPARGNE

Années	Epargne de gestion	Intérêts dette+frais	Epargne brute	Capital dette	Epargne nette
2018	12 250	1 067	11 183	5 058	6 125
2019	12 700	1 010	11 690	5 241	6 449
2020	11 796	921	10 875	5 365	5 510
2021	12 234	818	11 416	5 137	6 279
2022	10 840	749	10 091	5 080	5 011



III.3. Evolution de l'épargne

Conformément aux éléments détaillés dans le préambule, les cessions sont retraitées en recettes d'investissement.

Examiner la notion d'épargne, c'est aborder l'élément principal dans l'appréciation de la santé financière d'une commune. Sur les tableaux et graphiques ci-contre, cette notion est étudiée à trois niveaux :

⇒ **L'épargne de gestion** qui représente l'excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses hors intérêts de la dette, il s'agit donc d'un solde de fonctionnement courant.

⇒ **L'épargne brute** est égale à l'épargne de gestion moins les intérêts de la dette.

⇒ **L'épargne nette** correspond à l'épargne de gestion moins l'annuité de la dette.

L'épargne de gestion enregistre en 2022 une diminution de – 1,394 M€ en raison essentiellement de la croissance des dépenses énergétiques et revient à un niveau relativement conforme à celui prévalant en 2018/2019 avant la crise de la Covid 19.

Les frais financiers ont poursuivi leur diminution avec – 69 K€ en 2022, conséquence à la fois des mobilisations récentes à des taux très modérés et du désendettement communal de 2021. Dans ce contexte de diminution des frais financiers, l'épargne brute enregistre une diminution de – 1,325 M€.

Enfin, l'épargne nette affiche une capacité d'autofinancement des investissements, une fois remboursée la dette, de 5,011 M€ (en diminution de – 1,268 M€) : ce niveau d'autofinancement est satisfaisant et permet d'autofinancer un volume important d'investissements.

L'évolution des dépenses énergétiques explique l'essentiel de la diminution de l'épargne de gestion (- 1,394 M€).

La réduction des frais financiers (- 69 K€) et celle du remboursement du capital de la dette (- 57 K€) expliquent les réductions de l'épargne brute (- 1,325 M€) et de l'épargne nette (- 1,268 M€) inférieures à celles de l'épargne de gestion.

Dans ce contexte énergétique particulièrement défavorable, l'autofinancement brut de 10,091 M€ est donc conséquent, tout comme l'autofinancement net qui se situe à 5,011 M€.

TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS

	EN EUROS PAR HABITANT			RATIOS DE STRUCTURE		
	THONON 2021	THONON 2022	STRATE 20 /50 000 2021	THONON 2021	THONON 2022	STRATE 20 /50 000 2021
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
TOTAL DES RECETTES	1 337	1 389	1 483	<u>en % des recettes</u>		
dont Impôts locaux	533	545	669	39,86%	39,22%	45,11%
TOTAL DES DEPENSES	1 028	1 122	1 278	<u>en % des dépenses</u>		
dont Charges de personnel	506	588	775	49,21%	52,40%	60,63%
Achats et charges externes	281	314	281	27,33%	28,04%	22,02%
Charges financières	24	20	24	2,33%	1,77%	1,88%
Contingents	0	0	58	0,00%	0,00%	4,55%
Subventions versées	166	166	104	16,14%	14,79%	8,15%
ELEMENTS DE FISCALITE						
Potentiel financier	1 145	1 128	1 293			
SECTION D' INVESTISSEMENT						
TOTAL DES DEPENSES	530	693	489	<u>en % des dépenses</u>		
dont Dépenses d' équipement	381	559	341	71,89%	80,58%	69,70%
Remb.capital de la dette	141	135	100	26,60%	19,42%	20,53%
TOTAL DES RECETTES	506	447	488	<u>en % des recettes</u>		
dont Emprunts	27	186	90	5,34%	41,55%	18,51%
AUTOFINANCEMENT						
EPARGNE BRUTE	314	267	205	<u>en % des recettes de fonctionnement</u>		
EPARGNE NETTE	173	133	105	23,48%	19,25%	13,85%
				12,94%	9,56%	7,09%
ENDETTEMENT						
ENCOURS DE LA DETTE	1 274	1 248	999	<u>en % des recettes de fonctionnement</u>		
ANNUITE DE LA DETTE	164	154	121	95,28%	89,85%	67,34%
				12,27%	11,09%	8,19%

B/ LES BUDGETS ANNEXES

REGIE DU PORT DE RIVES-SYNTHESE DU CA 2022

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Produit d'exploitation du service		691 881,83
Autres produits de gestion		23 025,28
produit des cessions		-
Dépenses de Personnel	165 783,04	
Remboursements taxes et redevances		
Autres dépenses de gestion	120 313,46	
Autres charges de gestion courante	10 102,98	
Remboursement des intérêts de la dette	-	
Autres charges financières	-	
SOUS-TOTAL A	296 199,48	714 907,11
Produits sur exercices antérieurs		
Amortissement des immobilisations	200 168,10	5 764,73
Excédent n-1 reporté		953 141,38
SOUS-TOTAL B	200 168,10	958 906,11
TOTAL DE LA SECTION	496 367,58	1 673 813,22
RESULTAT DE LA SECTION		1 177 445,64
SECTION D' INVESTISSEMENT		
Subventions reçues		-
Recouvrement d' emprunt		-
Travaux d' immobilisations	87 001,43	
Remboursement du capital de la dette	-	-
SOUS-TOTAL A	87 001,43	-
Amortissement des immobilisations	5 764,73	200 168,10
Affectation du résultat n-1		-
Excédent n-1 reporté		134 885,32
SOUS-TOTAL B	5 764,73	335 053,42
TOTAL DE LA SECTION	92 766,16	335 053,42
RESULTAT DE LA SECTION		242 287,26
VUE D'ENSEMBLE		
CUMUL DES 2 SECTIONS	589 133,74	2 008 866,64
RESULTAT DES 2 SECTIONS / Excédent de	-	1 419 732,90
REPORTS DE FONCTIONNEMENT	-	-
REPORTS D' INVESTISSEMENT	24 862,63	-
RESULTAT GLOBAL / Excédent de		1 394 870,27

I/ Compte Administratif 2022 de la Régie du Port

χ Section d'exploitation :

L'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses (épargne brute) est de 418 708 € contre 405 379 € en 2021.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- augmentation des recettes de la régie pour 14 K€,
- perception en 2021 d'une dotation de l'Etat de 36 K€ en compensation des effets de la Covid 19,
- encaissement en 2022 d'une pénalité de 23 K€ relative au marché de construction du local d'accastillage,

Les dépenses de personnel augmentent de + 24 K€ (soit + 16,9 %) et correspondent à un mi-temps supplémentaire.

χ La dette :

Aucun nouvel emprunt n'a été mobilisé en 2022 (le budget est totalement désendetté depuis 2020).

χ Section d'investissement :

Le montant des travaux du port réalisés en 2022 se situe à 87 K€.

Les travaux réalisés en 2022 ont concerné principalement :

- | | |
|--|-------|
| - Réhabilitation des installations électriques pour les plaisanciers | 39 K€ |
| - Travaux pour la capitainerie | 13 K€ |
| - Travaux divers sur la grue | 12 K€ |
| - Travaux d'installation de la signalétique entrée Port et débarcadère | 8 K€ |

Les reports en dépenses représentent 25 K€, aucun report n'est enregistré en recettes.

Après reports, le résultat disponible 2022 s'élève à 1,395 M€.

D'importants travaux sont prévus en 2023 (1,570 M€ prévus au budget 2023).

REGIE DES PARCS- SYNTHESE DU CA 2022

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Produit d'exploitation du Service		1 160 464,17
Produits exceptionnels		22 231,60
Autres produits de gestion		34 213,85
Rémunération du prestataire	869 898,95	
Autres dépenses de gestion	175 662,62	
Impôts et taxes	102 433,00	
Remboursement des intérêts de la dette	3 789,20	
SOUS-TOTAL A	1 151 783,77	1 216 909,62
Subvention d' équilibre du budget principal		97 126,12
Excédent n-1 reporté	-	39,65
Amortissement des immobilisations	165 695,96	3 404,34
dotations aux provisions	-	-
SOUS-TOTAL B	165 695,96	100 570,11
TOTAL DE LA SECTION	1 317 479,73	1 317 479,73
RESULTAT DE LA SECTION		-
SECTION D' INVESTISSEMENT		
Subventions ou Participations reçues		-
Recouvrement d' emprunt		-
Travaux d' immobilisations	74 782,79	-
Remboursement du capital de la dette	46 143,78	
SOUS-TOTAL A	120 926,57	-
Autres réserves		-
Amortissement des immobilisations	3 404,34	165 695,96
Excédent n-1 reporté		2 387,02
SOUS-TOTAL B	3 404,34	168 082,98
TOTAL DE LA SECTION	124 330,91	168 082,98
RESULTAT DE LA SECTION		43 752,07
VUE D'ENSEMBLE		
CUMUL DES 2 SECTIONS	1 441 810,64	1 485 562,71
RESULTAT DES 2 SECTIONS / Excédent de		43 752,07
REPORTS D' INVESTISSEMENT	138 642,28	100 000,00
RESULTAT GLOBAL / Excédent de		5 109,79

II/ Compte Administratif 2022 de la Régie des Parcs

χ Section d'exploitation :

Le contrat d'exploitation a été renouvelé le 1^{er} juin 2017 et s'est achevé le 31 décembre 2022.

Les recettes d'exploitation s'inscrivent en croissance de + 5,21 %, soit + 58 K€ en 2022, en raison d'une année 2021 partiellement amputée par les mesures sanitaires avec une compensation de l'Etat de 10 K€.

La rémunération globale de l'exploitant, laquelle constitue le principal poste de dépenses, augmente de + 9,11 %, soit 73 K€.

Les autres charges (autres dépenses de gestion et impôts et taxes) augmentent de + 81 K€ avec comme principales évolutions : + 32 K€ pour les dépenses d'énergie, + 26 K€ pour la mission d'assistance au renouvellement du contrat.

Le solde d'exploitation s'est ainsi établi à + 65 K€ (contre + 140 K€ en 2021) et le besoin de couverture de la dotation nette aux amortissements est de - 162 K€ (contre - 171 K€ en 2021), **la Ville a donc versé une subvention d'équilibre de 97 K€** afin d'équilibrer le compte administratif 2022 contre 31 K€ en 2021 (soit une augmentation de + 66 K€).

χ La dette :

Le remboursement de la dette (capital + intérêts) s'élève à 49 933 € en 2022 contre 35 771 € en 2021 (en raison de la réalisation d'un emprunt de 600 K€ en 2021 au taux de 0,60 % sur 15 ans auprès de la Banque Postale).

L'encours de dette s'établit à 571 K€ à la fin 2022 contre 617 K€ à la fin 2021.

χ Section d'investissement :

Les travaux réalisés en 2022 se sont élevés à **75 K€** et concernent principalement :

- Tous parcs : travaux de mise en conformité des SSI et mise en conformité électrique pour 16 K€,
- Tous parcs : remplacement des blocs de secours et mise en conformité des ascenseurs pour 15 K€,
- Parc Briand et Belvédère : remplacement des centrales de détection gaz pour 11 K€,
- Parc Belvédère : remise en peinture de l'accès piéton pour 10 K€.

Les reports de crédits représentent un montant de 139 K€ en dépenses, en recettes un emprunt de 100 K€ est reporté.

Le résultat disponible est de 5,1 K€.

THERMAL SYNTHÈSE DU CA 2022

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Redevance d'exploitation versée par délégataire		91 482,00
Autres produits de gestion et remboursements divers		48 619,00
Impôts et taxes	66 543,00	
Autres dépenses	-	
Charges de personnel	-	
Remboursement des intérêts de la dette	156 491,81	
Autres charges financières	-	
SOUS-TOTAL A	223 034,81	140 101,00
Amortissement des immobilisations	463 203,51	29 131,28
Déficit antérieur reporté	36 750,00	-
Subvention d'équilibre du budget principal		553 756,04
SOUS-TOTAL B	499 953,51	582 887,32
TOTAL DE LA SECTION	722 988,32	722 988,32
RESULTAT DE LA SECTION	-	
SECTION D' INVESTISSEMENT		
Recouvrement d'emprunt		-
Travaux d'immobilisations		-
Remboursement du capital de la dette	358 647,38	
SOUS-TOTAL A	358 647,38	-
Amortissement des immobilisations	29 131,28	463 203,51
Affectation du résultat n-1		-
Déficit n-1 reporté	183 621,41	
SOUS-TOTAL B	212 752,69	463 203,51
TOTAL DE LA SECTION	571 400,07	463 203,51
RESULTAT DE LA SECTION	- 108 196,56	
VUE D'ENSEMBLE		
CUMUL DES 2 SECTIONS	1 294 388,39	1 186 191,83
RESULTAT DES 2 SECTIONS / Déficit de	- 108 196,56	
REPORTS DE FONCTIONNEMENT	-	-
REPORTS D' INVESTISSEMENT		110 000,00
RESULTAT GLOBAL / Excédent de		1 803,44

III/ Compte Administratif 2022 du Thermal

χ Section d'exploitation :

La section d'exploitation génère pour 28 K€ de recettes correspondant au remboursement de la taxe foncière par le délégataire. Une recette de 21 K€ a été perçue de l'Etat en 2022 au titre de la perte d'exploitation liée à la covid 19.

Comme le contrat le prévoit depuis 2015, une redevance basée sur le chiffre d'affaires de la délégation (thermes + résidence) est perçue par la Ville, elle se situait à **157 K€ en 2019**. Compte tenu des fermetures supportées par l'Etablissement lors de la crise sanitaire, le Conseil Municipal a décidé en décembre 2021 un abattement total de la redevance due au titre de 2020 et une réduction de 50 % de la redevance au titre de 2021.

Après une redevance nulle en 2020 et estimée à 47 K€ en 2021, elle a été estimée à 91 K€ en 2022.

Avec des recettes de 140 K€ et des dépenses d'exploitation de 223 K€ (dont 156 K€ de frais financiers), le déficit d'exploitation s'établit à **- 83 K€ en 2022** (contre - 163 K€ en 2021).

Le solde d'exploitation, le besoin de couverture des amortissements de **434 K€** et le déficit 2021 de **- 37 K€** ont conduit la Ville à procéder au versement d'une subvention de **554 K€ en 2022** (contre 585 K€ en 2021).

χ Dette

Le remboursement de la dette (capital + intérêts) s'élève à 515 K€, en diminution de - 20 K€ du fait de la baisse des frais financiers.

Aucun emprunt n'a été encaissé en 2021 . Pour mémoire, 1,1 M€ avait été encaissé en 2010 et le solde des travaux pour 6,6 M€ en 2011.

Le capital restant dû au 31 décembre 2022 est de **3,728 M€** contre 4,087 M€ en 2021.

χ Section d'investissement :

Les reports s'élèvent à 110 K€ en recettes (report d'emprunt). Après financement des reports, le résultat de gestion 2022 est positif de **+ 1 803,44 €**.

VI/ Compte Administratif 2022 des caveaux et columbarium

Le budget annexe caveaux enregistrait jusqu'ici les réalisations et ventes de caveaux, columbarium et caveaux d'urnes en section d'investissement. Cependant s'agissant de biens en vue de leur vente, la comptabilité de stock doit désormais s'appliquer. Cette mise en conformité a conduit ainsi au rapatriement sur le budget principal des ventes de columbarium et de caveaux d'urnes.

Dès lors et conformément à la délibération prise le 19 février 2020, le budget annexe des caveaux comptabilise en 2022 un déficit de 25 K€ qui s'équilibrera au fur et à mesure des ventes comptabilisées sur ce budget.

C/ LA PRESENTATION CONSOLIDEE

		RESULTATS DE CLOTURE			RESTES A REALISER			Résultat disponible (A+B)	Résultat dispo, global
		Dépenses	Recettes	Résultats hors reports(A)	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
Budget principal	fonctionnement	61 625 642,67	69 400 443,65	7 774 800,98	-	-	-	7 774 800,98	875 151,37
	investissement	44 944 820,84	39 552 410,74	5 392 410,10	4 803 245,44	3 296 005,93	- 1 507 239,51	6 899 649,61	
				2 382 390,88			- 1 507 239,51		

PARTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL AUX REGIES
HORS TAXES

		RESULTATS DE CLOTURE			RESTES A REALISER			Résultat disponible (A+B)	Résultat dispo, global
		Dépenses	Recettes	Résultats hors reports(A)	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
Budget parcs stationnement	fonctionnement	1 317 479,73	1 317 479,73	-	-	-	-	-	5 109,79
	investissement	124 330,91	168 082,98	43 752,07	138 642,28	100 000,00	- 38 642,28	5 109,79	
				43 752,07			- 38 642,28		

97 126,12

		RESULTATS DE CLOTURE			RESTES A REALISER			Résultat disponible (A+B)	Résultat dispo, global
		Dépenses	Recettes	Résultats hors reports(A)	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
Budget port	fonctionnement	496 367,58	1 673 813,22	1 177 445,64	-	-	-	1 177 445,64	1 394 870,27
	investissement	92 766,16	335 053,42	242 287,26	24 862,63	-	- 24 862,63	217 424,63	
				1 419 732,90			- 24 862,63		

		RESULTATS DE CLOTURE			RESTES A REALISER			Résultat disponible (A+B)	Résultat dispo, global
		Dépenses	Recettes	Résultats hors reports(A)	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
Budget thermal	fonctionnement	722 988,32	722 988,32	-	-	-	-	-	1 803,44
	investissement	571 400,07	463 203,51	108 196,56	-	110 000,00	110 000,00	1 803,44	
				- 108 196,56			110 000,00		

553 756,04

		RESULTATS DE CLOTURE			RESTES A REALISER			Résultat disponible (A+B)	Résultat dispo, global
		Dépenses	Recettes	Résultats hors reports(A)	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
Budget Caveaux	fonctionnement	29 459,07	29 459,07	-	-	-	-	-	25 395,75
	investissement	54 854,82	29 459,07	25 395,75	-	-	-	25 395,75	
				- 25 395,75			-		

		RESULTATS DE CLOTURE			RESTES A REALISER			Résultat disponible (A+B)	Résultat dispo, global
		Dépenses	Recettes	Résultats hors reports(A)	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
CONSOLIDATION	fonctionnement	64 191 937,37	73 144 183,99	8 952 246,62	-	-	-	8 952 246,62	2 251 539,12
	investissement	45 788 172,80	40 548 209,72	5 239 963,08	4 966 750,35	3 506 005,93	- 1 460 744,42	6 700 707,50	
				3 712 283,54			- 1 460 744,42		

650 882,16

Consolidation des résultats de clôture

La présentation consolidée, tous budgets confondus, fait ressortir un résultat brut de clôture 2022 (investissement + fonctionnement) de **+ 3 712 283,54 € contre + 2 727 380,55 € en 2021**.

Consolidation des soldes de restes à réaliser

L'agrégation des soldes de restes à réaliser (recettes – dépenses) fait apparaître **un déficit de – 1 460 744,42 € en 2022 contre un déficit de – 728 164,67 € en 2021**.

Le volume de restes à réaliser en dépenses se situe à **4,967 M€ en 2022 contre 2,483 M€ en 2021**.

Les restes à réaliser en recettes se situent à **3,506 M€ en 2022 contre 1,755 M€ en 2021**. Les restes à réaliser en recettes sont constitués de subventions pour 1,296 M€ et d'emprunts pour 2,210 K€ (Budget principal : 2 M€, budget thermal : 110 K€ et budget parcs 100 K€).

Consolidation des résultats disponibles

Le résultat consolidé disponible est de + 2,252 M€ en 2022 (contre + 1,999 M€ en 2021).

Les participations du budget principal aux régies

Les besoins des deux budgets annexes s'inscrivent augmentation avec : 97 K€ pour les parcs de stationnement (soit + 66 K€) et 554 K€ pour le budget thermal (soit – 31 K€).

Globalement **le poste « subventions d'équilibre » augmente de + 35 K€ en 2022 pour se situer à 651 K€**.

Contrats d'emprunt signés en 2022

Le tableau suivant récapitule les contrats signés par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qu'il a reçue du Conseil Municipal :

Mobilisations d'emprunts effectuées en 2022

Date d'encaissement des fonds	Banque	Conditions financières	Durée	Montant global	Budgets bénéficiaires et observations
29/11/2022	Banque Postale	Taux fixe de 2,88 %	15 ans	2 000 000	Emprunt intégralement réalisé sur le budget principal
26/11/2022	Crédit Agricole Mutuel des Savoie	Taux fixe de 2,82 %	15 ans	2 000 000	Emprunt intégralement réalisé sur le budget principal
20/12/2022	Crédit Mutuel	Taux fixe de 2,70 %	15 ans	1 000 000	Emprunt intégralement réalisé sur le budget principal
19/12/2022	Banque Postale	Taux fixe de 3,14 %	15 ans	4 000 000	2 M€ ont été encaissés en décembre 2022 intégralement sur le budget principal, les 2 M€ ont financé les restes à réaliser et seront encaissés en 2023